

L'entreprenariat féminin en Belgique

Etat des lieux et recommandations

Bruxelles, juin 2010

« Traitez-nous différemment mais de manière égale »



Par JUMP, *Empowering Women, Advancing the Economy*
Pour l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes

Sommaire

Préambule	5
Définitions :	5
I. Résumé	7
II. Chiffres clés	9
1. Taux d'activité (Statbel 2009 – Eurostat 2009)	9
2. Taux d'emploi (Statbel 2009 – Eurostat 2009)	9
3. Taux de chômage (Statbel 2009 – Eurostat 2009)	9
4. Taux d'indépendants (INASTI 2008 - Eurostat 2009)	10
5. Taux de femmes parmi les indépendants (Diane 2004 – Markant 2003)	10
6. Taux d'entreprises (ASE 2009 – Eurostat 2009 – GEM 2007 et 2009)	10
7. Taille de l'entreprise (Markant 2003 – ASE 2009 – Diane 2004)	11
8. Secteur d'activité des indépendants (INASTI déc 2008)	11
III. Synthèse des études précédentes	12
1. Les femmes sur le marché du travail	12
1.1 Niveau de qualification	12
1.2 Ségrégation verticale	12
1.3 Ségrégation horizontale	12
2. Environnement professionnel	13
3. Taille de l'entreprise	14
4. Capital et croissance de l'entreprise	15
4.1 Comment les femmes entrepreneuses constituent-elles leur capital ?	15
4.2 Les femmes entrepreneuses ont-elles des objectifs de croissance ?	15
5. Statut juridique	16
6. Secteur d'activité	16
7. Le profil des femmes entrepreneuses	18
8. Motivations	18
9. Freins à l'entrepreneuriat féminin	19
10. Aides financières et accompagnement à la création d'entreprise	20

10.1 Services destinés aux entrepreneuses de Belgique :	21
10.2 Réseaux d’entrepreneuses en Belgique :	22
10.3 Autres initiatives (liste non exhaustive) :	22
IV. Résultats de l’enquête	24
1. Méthodologie	24
2. Critères démographiques du panel interrogé	24
3. Description des indépendantes	25
3.1 Degré d’étude	25
3.2 Le secteur d’activité	25
3.3 Les enfants	26
3.4 Age lors de la création	27
3.5 Age de l’entreprise	27
3.6 Motivations	28
4. Taille de l’entreprise	29
5. Assertivité	29
5.1 Innovation	29
5.2 Indépendante, un statut accepté socialement ?	30
5.3 Indépendante, le bon choix de carrière ?	30
6. Les éléments fondamentaux pour lancer son affaire	30
7. Soutien	31
7.1 Soutien des proches	32
7.2 Soutien des acteurs institutionnels :	32
7.3 Soutien des structures d’aide à la parentalité :	32
8. Services utilisés par les indépendantes	34
8.1 Accompagnement	34
8.2 Formation	34
8.3 Soutien financier	34
8.4 Réseaux	35
9. Les recommandations des indépendantes	36
9.1 Soutien familial	37
9.2 Visibilité	38
9.3 Formation	38

9.4 Accompagnement	41
9.5 Financement.....	43
9.6 Environnement professionnel.....	44
10. Paroles d'indépendantes	46
V. Résultats de la Table Ronde – 14 juin 2010.....	47
1. Niveau d'étude	48
2. Visibilité des indépendantes.....	49
3. Réseaux :.....	49
VI. Conclusion et recommandations :.....	53
Bibliographie.....	55
Annexes.....	57

Préambule

L'Institut d'Égalité des Femmes et des Hommes a confié à JUMP la mission de faire un état des lieux de l'entrepreneuriat féminin en Belgique et de mieux connaître les attentes des entrepreneuses. Cette étude se présente donc de la façon suivante. Afin de resituer notre domaine d'étude dans son cadre, sont d'abord présentés les chiffres clés relatifs au marché du travail en Belgique et en Europe. Ensuite, nous avons réalisé une synthèse des études existantes sur le sujet ainsi qu'une analyse de leurs statistiques. Dans un troisième chapitre, nous présenteront les résultats de notre enquête que nous avons effectuée auprès des femmes indépendantes de notre base de données. Ces derniers constitueront non seulement un état des lieux de l'entrepreneuriat féminin mais éclairciront aussi la situation quant à l'utilisation des services d'accompagnement à l'entrepreneuriat et aux attentes des entrepreneuses. Enfin, ces constats ont été discutés lors d'une table ronde afin d'en dégager des recommandations et de réelles pistes d'action qui seront exposées dans le quatrième chapitre.

La mission de JUMP est d'offrir aux femmes des outils pratiques pour la réalisation de leurs aspirations professionnelles. L'entrepreneuriat étant une des facettes fondamentales de la vie professionnelle des femmes, c'est donc tout naturellement que JUMP s'est intéressée au sujet. Par ailleurs, les indépendantes constituent entre 20 et 25% de notre public.

Définitions :

- Entrepreneuse : nous avons choisi, comme le requièrent les règles morphologiques officielles de la langue française, d'utiliser le terme « entrepreneuse » et non « entrepreneure » pour désigner une femme qui entreprend¹.
- Indépendant : personne physique exerçant une activité professionnelle (à titre principal ou accessoire), sans être affranchie à un contrat de travail (ni comme employé, ni comme ouvrier, ni comme fonctionnaire). L'indépendance pour un professionnel consiste à ce qu'il ne soit pas subordonné².
- Entrepreneur : comme l'a souligné l'étude Diane, il s'agit d'un concept flou comprenant de nombreux de statuts différents. Afin de pouvoir englober les différentes facettes de l'entrepreneuriat, et par souci d'homogénéité avec d'autres études, nous avons choisi d'adopter également la définition de Lavoie : « L'entrepreneuse, c'est la femme qui, seule ou avec un ou des partenaire(s), a fondé,

1 <http://www2.cfwb.be/franca/femini/feminin.htm> : « Lorsque le nom masculin se termine par –eur, la forme féminine se termine par -euse lorsqu'au nom correspond un verbe en rapport sémantique direct.

Ex. : une carreuse, une chercheuse, une contrôleuse, une vendeuse”.

² <http://www.becompta.be/modules/dictionnaire/1084-comptable-independant.html>

acheté ou accepté en héritage une entreprise, qui assume tous les risques et responsabilités financières, administratives et sociales et qui participe quotidiennement à sa gestion courante »³.

Dans la mesure du possible, nous tenterons de discerner « entrepreneurs » et « indépendant ». Cependant, force est de constater que la plupart des sources ne font pas cette distinction, il faudra donc en tenir compte lors de comparaisons éventuelles de données.

Ce constat se pose surtout au niveau des statistiques belges. Notre première recommandation est dès lors de demander à l'Institut National de statistiques de réaliser ses évaluations sur base des catégories suivantes :

- Indépendants
- Entrepreneurs

Ou mieux encore :

- Indépendants dont :
 - o Professions libérales
 - o Commerçants
 - o Administrateur de société
 - o Autres
- Entrepreneurs dont :
 - o Actionnaires majoritaires
 - o Actionnaires minoritaires

Cette désagrégation dans les chiffres est la seule solution pour mieux connaître les profils et les demandes.

³ D. LAVOIE, *Les entrepreneures : pour une économie canadienne renouvelée*, Conseil Consultatif canadien sur la situation de la femme, Ottawa, février 1988, p3.

I. Résumé

Vous trouverez dans ce chapitre un bref aperçu des résultats de notre enquête. Ici, seront exposées les moyennes calculées sur base des réponses globales des personnes interrogées. Nous avons également étudié les données sous différents axes comme les moins de 35 ans vs les plus de 35 ans ; les femmes sans enfants vs les femmes avec enfants etc. Pour en savoir plus, reportez-vous aux pages 22 et suivantes.

Les femmes qui ont répondu à notre enquête ont en moyenne entre 35 et 54 ans. 13% exercent une profession libérale. 20% sont actionnaires majoritaires de société. 13% sont des porteuses de projet qui n'ont pas encore le statut d'indépendantes. Elles ont aussi quasi toutes un diplôme d'enseignement supérieur. 52% d'entre elles ont développé leur activité dans les services aux entreprises, 27% dans les services à la personne et 10% dans le commerce. 70% d'entre elles ont des enfants. La plupart avaient entre 25 et 34 ans lorsqu'elles ont lancé leur entreprise.

Les principales raisons qui poussent nos répondantes à devenir indépendantes sont le besoin d'autonomie professionnelle et le besoin d'accomplissement personnel. Bien sûr, ces raisons sont différentes en fonction de l'âge de la personne et du stade de développement de leur entreprise. Globalement leurs entreprises ont un capital très réduit (moins de 5000€).

Plus de la moitié des personnes interrogées estiment que leur projet n'est pas **innovant** et seules 29% des administratrices d'une société ont répondu qu'elles avaient déposé une marque, un brevet ou un modèle.

Une grande majorité d'entre elles jugent qu'être indépendante est **un statut accepté socialement** mais cette moyenne baisse de près de 25 points auprès des femmes ayant des enfants en bas âge. Elles sont plus de la moitié à avoir été beaucoup soutenue par leur par leur partenaires de vie mais beaucoup moins par leur ex-collègues salariés qui y voient une prise de risque (trop ?) importante. Cette dernière donnée met un éclairage différent sur l'acceptation sociale du statu d'entrepreneuse. C'est peut-être accepté, mais est-ce valorisé ? Cela dit, elles sont globalement très satisfaites de leur statut d'indépendante même si elles déplorent leurs conditions qu'elles jugent parfois injustes comparé à celles des salariées.

La majorité des indépendantes de notre panel jugent que la personnalité est un élément fondamental pour lancer son affaire. Ensuite viennent les réseaux et l'expérience professionnelle. Elles trouvent qu'il n'existe pas suffisamment de structures d'aides permettant aux parents de continuer à travailler comme indépendant après avoir fondé une famille et surtout que les services offerts sont peu flexibles.

Les répondantes au questionnaire sont positives quant à l'existence d'initiatives spécialement dédiées aux femmes indépendantes. Cependant, elles ignorent souvent leur existence et les connaissent mal. En matière d'initiatives à développer, celles qui ont obtenu les scores les plus hauts concernent l'aide à la vie de famille : un congé de maternité plus étendu, des structures de gardes d'enfants plus flexibles et l'entrepreneur remplaçant remportent la palme. Suivent les initiatives qui concernent la visibilité des indépendantes. Près de 80% voudraient que soient développés des réseaux d'ambassadrices et des événements pour entrepreneuses. Les formations juridiques et financières répondent également à une demande de la part des indépendantes répondantes. Elles voudraient aussi que soient développés un Portail web rassemblant l'information destinée aux entrepreneurs. Elles proposent aussi plus d'accès aux aides à la création et aux subsides pour les entrepreneuses innovantes.

Ces résultats ont été discutés lors d'une table ronde des acteurs de l'entrepreneuriat féminin. Nous avons pu rassembler un certain nombre de recommandations et de compléments à notre enquête. Vous les trouverez ainsi que les conclusions aux pages 43 et suivantes.

II. Chiffres clés

L'entrepreneuriat et les PME, on le sait, constituent une source d'emploi et de croissance économique pour nos pays. Or, bien que la Belgique se classe 22^e (devant l'Allemagne, la France, l'Autriche, les Pays-Bas...) de tous les pays au monde dans le classement pour la facilité d'entreprendre⁴, les Belges sont les moins enclins avec les Slovaques à entreprendre. Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à être indépendantes, à lancer leur entreprise ou à avoir l'ambition de la lancer (entrepreneuses latentes). Pour bien comprendre le contexte dans lequel nous travaillons, nous avons présenté tout d'abord quelques chiffres clés à titre informatif.

1. Taux d'activité (Statbel 2009 – Eurostat 2009)

	H	F
Belgique	73.3%	61.1%
Europe	77.8%	64.3%

- Lire : « En Belgique, 73.3% des H entre 15 et 64 ans sont actifs sur le marché de l'emploi ou demandeurs d'emploi »

2. Taux d'emploi (Statbel 2009 – Eurostat 2009)

	H	F
Belgique	68%	57%
Europe	70.7%	58.6%

- Lire : « En Belgique, 68% des H entre 15 et 64 ans ont un emploi »

3. Taux de chômage (Statbel 2009 – Eurostat 2009)

	H	F
Belgique	8.2%	8%
Europe	9%	8.1%

⁴ Ernst & Young, *Scaling up. Why Women-Owned Businesses can Recharge the Economy.*

- Lire : « En Belgique, 8.2% des H entre 15 et 64 ans sont au inscrits comme demandeurs d'emploi »

4. Taux d'indépendants (INASTI 2008 - Eurostat 2009)

NB : artisans, chefs d'entreprise du commerce et de l'industrie, professions libérales...

	H	F
Belgique	579 868 = 16% des H 15-64 ans**	259 420 = 7% des F 15-64 ans**
Europe	21 136 000*	9 277 600*

*pas de % disponible.

** 259 420 indépendantes F / 3 468 396 F entre 15 et 64 ans = 0.074 => 7% des femmes de 15-64 ans sont indépendantes.

5. Taux de femmes parmi les indépendants (Diane 2004 – Markant 2003)

	Taux de femmes
Belgique	27%*
Flandre	30%

*NB : si l'étude date de 2004, ce chiffre date de 2001.

- Lire : « En Belgique, 27% des indépendants sont des femmes ».

6. Taux d'entreprises (ASE 2009 – Eurostat 2009 – GEM 2007 et 2009)

TEA: "The proportion of people who are involved in setting up a business or owners-managers of new businesses (up to 42 months)"⁵.

Established Business Owner: "Those involved in owning and managing (...) a business that has successfully survived in the market beyond 42 months".⁶

		Early Stage (TEA)			Established Business Owner			Total		
		H	F	M*	H	F	M*	H	F	M*
Belgique	GEM 2007	4.30%	1.98%	3.50% (2009)	1.86%	0.93%	1.4%	6.16%	2.91%	4.5%
	ASE 2006 ⁷	4.39%	1.04%							
	Eurobarometer 2009			5%			2%			7%
Europe	Eurobarometer 2009			7%			6%			12%
High Income Countries	GEM 2007	8.17%	4.34%	6.25%	7.91%	3.57%	5.74%	16.08%	7.91%	11.99%

*M=moyenne

⁵ GEM (Global Entrepreneurship Monitor) 2009, p. 5.

⁶ GEM (Global Entrepreneurship Monitor) 2007, p. 13.

⁷ Le document date de 2009, mais les chiffres utilisés ici datent de 2006.

7. Taille de l'entreprise (Markant 2003 – ASE 2009 – Diane 2004)

	Flandres (Markant)		Wallonie (ASE)		Belgique (Diane)	
	H	F	H	F	H	F
0 salariés	37.30%	51.60%	/	51%	/	49.7%
1 -4 salariés	35.40%	30.70%	/	42.75% (1-10 salariés)	/	43.1% (1-10 salariés)
5 – 20 salariés	19.3%	17%	/	6% (10 salariés et plus)	/	3.5% (11-50 salariés)
21 – 50 salariés	7.50%	0%	/		/	
+50 salariés	0.50%	0.70%	/		/	1.0%

68.4% des indépendantes n'ont pas d'associé (Diane 2004)

8. Secteur d'activité des indépendants (INASTI déc 2008)

	Belgique	
	H	F
Agriculture / pêche	8.8%	5.3%
Industrie / artisanat / construction	25%	0.1%
Commerce	37%	39%
Services / horeca	7.4%	12%
Professions libérales	20%	32%

III. Synthèse des études précédentes

1. Les femmes sur le marché du travail

1.1 Niveau de qualification

On remarque qu'en Belgique, les femmes sont plus qualifiées que les hommes. En 2008, 34% des femmes entre 25 et 64 ans avaient un diplôme d'étude supérieur contre seulement 30.7% des hommes. La différence est d'autant plus flagrante auprès de la population active occupée (qui a un emploi) : parmi les femmes qui ont un emploi 43% ont un diplôme d'étude supérieur tandis que seuls 35% des hommes peuvent justifier d'une telle formation⁸.

1.2 Ségrégation verticale

En Belgique, la population active occupée a atteint en 2009 les 4.416.596 personnes. Les femmes en représentent presque la moitié : 45%⁹.

Cependant, bien que près de la moitié de la population active occupée soit constituée de femmes, il existe une ségrégation verticale de genres : les femmes sont, en 2008, encore sous-représentées dans les processus décisionnels. Ainsi, les conseils d'administrations des entreprises cotées en Bourse sont composés seulement de 6.87% de femmes. Pire, l'ordre des médecins ne comporte aucune femme au sein de son conseil d'administration¹⁰, alors que c'est une profession largement féminisée

1.3 Ségrégation horizontale

Selon les chiffres du GEM (Global Entrepreneurship Monitor)¹¹, il existe dans presque tous les pays du monde, que ce soit, en Afrique, Asie, ou en Europe, quelque soit leur richesse ou la culture du pays, **un écart de genres significatif au sein des entrepreneurs : la Belgique se situe tout en bas du classement européen avec seulement 2.91% de femmes adultes entrepreneuses (vs : 6.16% des hommes)**. La Grèce, quant à elle, se situe en haut du classement avec 15% de femmes adultes entrepreneuses (vs 22.56% d'hommes). [Ce rapport ne fournit pas de moyenne européenne car il ne se base que sur un nombre limité de pays.

⁸ Service public fédéral. Emploi, Travail et Concertation sociale
<http://www.emploi.belgique.be/moduleDefault.aspx?id=21166#AutoAncher5>

⁹ <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/travailvie/emploi/index.jsp> : indicateurs du marché du travail

¹⁰ IEFH, *Femmes au sommet*.

¹¹ GEM, *2007 Report on Women and Entrepreneurship*, p. 12. Leur conception de l'entrepreneur doit être prise dans son acception la plus large, c'est-à-dire comprenant les professions libérales également.

Cela dit, dans les « pays à revenu élevé », la moyenne des femmes adultes entrepreneuses (tous les stades de vie de l'entreprise compris) est de 7.91%].

Les données de l'INASTI (Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants) le confirment : les hommes sont plus nombreux à débiter une activité. Au 31 décembre 2008, 45 774 hommes en Belgique ont lancé leur activité tandis que les femmes sont 27 286 à avoir débuté une activité. Cependant, alors que ce chiffre est en diminution par rapport à 2007 pour les hommes, on constate une légère augmentation auprès des femmes¹².

Selon les chiffres de l'INASTI¹³, il y avait, en Belgique, au 31 décembre 2008, 915 883 indépendants. Parmi eux, 307 720 sont des femmes, ce qui est deux fois moins que leurs homologues masculins. Il faut noter qu'à Bruxelles par exemple, **46% de ces indépendantes exercent une profession libérale et ne sont donc pas à proprement parler des entrepreneuses selon notre définition. Chez les hommes, ce pourcentage est de 25%**¹⁴.

Le TEA belge selon le genre révèle que le taux d'entrepreneuriat est de 4.39% pour les hommes et seulement de 1.04% pour les femmes en 2006 selon l'étude de l'ASE 2009. Le pourcentage de femmes a pourtant doublé entre 2006 et 2007 sans pourtant rattraper le taux des entreprises d'hommes.

La Belgique est donc loin d'exploiter le potentiel féminin disponible en matière de création d'entreprise.

2. Environnement professionnel

Il est remarquable que, dans le classement européen pour la motivation à entreprendre, la Belgique se place avant-dernière, juste avant le Luxembourg. En effet, 63% des répondants à une enquête menée par la Commission Européenne¹⁵ ont affirmé n'avoir jamais pensé à entreprendre. C'est bien plus que la moyenne européenne qui se situe à 50%.

Comme il apparaît dans le tableau p.7, la Belgique se situe bien en-dessous de la moyenne européenne en termes d'activité entrepreneuriale. En effet, le TEA belge en 2009 était de 3.50% tandis qu'en Europe il est en moyenne de 7%.

¹² INASTI, service statistique

¹³ <http://www.inasti.be/fr/index.htm>

¹⁴ Observatoire bruxellois de l'emploi, *L'emploi des femmes bruxelloises : aperçu des inégalités de genre*, Bruxelles, avril 2010, p. 7.

¹⁵ European Commission, *Entrepreneurship in the EU and Beyond. A survey in the EU, EFTA countries, Croatia, Turkey, the US, Japan, South Korea and China. Analytical Report*, décembre 2009.

Pourtant, en matière de financement, de tâches administratives et d'internationalisation, la Belgique score mieux que la moyenne européenne¹⁶ ce qui laisserait penser que le climat est plutôt propice à l'entrepreneuriat. En Belgique les sommes attribuées pour du micro-financement atteignent en moyenne 22 500€¹⁷(en France, par exemple, ce montant est en moyenne de 2 967€).

3. Taille de l'entreprise

Les femmes interrogées dans le cadre de l'étude Diane préfèrent se lancer seules dans les affaires : 68.4% d'entre elles n'ont aucun associé.

En Wallonie¹⁸ et en Flandres¹⁹, les femmes entrepreneuses travaillent pour la plupart (51%) seules ou ont de très petites entreprises (1 à 10 salariés), environ 45%. Il existe différentes raisons à cela : pour certains, ce serait lié au secteur d'activité peu porteur (voir chapitre secteurs d'activité) ; pour d'autres, à des choix personnels des femmes : volonté de garder leur autonomie, difficulté à déléguer, souhait de continuer à exercer leur métier de base et non celui de gestionnaire. Cette situation est encore plus frappante auprès des femmes travaillant à domicile²⁰ : 61% d'entre elles n'ont pas de salariés.

¹⁶ European Commission, *SBA Fact Sheet. Belgium*.

¹⁷ Fonds de Participation et CEFIP, *L'impact de la micro-finance en Belgique*, 2007, p. 22.

¹⁸ ASE, *L'entrepreneuriat féminin en Wallonie*, Liège, janvier 2009.

¹⁹ Markant 2003

²⁰ Projet Diane 2004, p. 25.

4. Capital et croissance de l'entreprise

4.1 Comment les femmes entrepreneuses constituent-elles leur capital ?

Selon une étude de l'EGID²¹ (Etudes Genre et Diversité en gestion), les entrepreneuses ont tendance à emprunter et investir de petits montants : la moitié d'entre elles ont investi de montants inférieurs à 25 000€. Cela serait dû au fait que les femmes sont plus prudentes ou ont une aversion au risque.

Le rapport sur la micro-finance en Belgique montre que les femmes font moins de demandes de subsides²² ou de financement mais l'obtiennent plus facilement (feraient-elles une meilleure analyse de risque ?). En 2005, Brusoc a octroyé 25% de microcrédits aux femmes. Chez Crédal, en 2006, 43.5% des microcrédits ont été accordés à des femmes. En 2009, 35.8% des demandes de micro-financement auprès du Fonds de Participation étaient faites par des femmes. Parmi les dossiers approuvés, 39.5% étaient ceux des femmes.

A. Cornet et Chr. Constantinidis sont d'avis que les banques seraient moins intéressées à investir dans les petits projets et dans les secteurs des services. Or ce sont majoritairement les domaines choisis par les femmes. Ernst & Young²³ serait plutôt d'avis que ce sont les femmes qui ne cherchent pas à avoir de prêts plus importants. L'étude ajoute que les prêts qu'elles obtiennent sont trop petits pour répondre aux besoins de leur société.

4.2 Les femmes entrepreneuses ont-elles des objectifs de croissance ?

En Flandres, selon une étude de 2003²⁴, autant les hommes que les femmes (60%) considèrent la croissance du chiffre d'affaire comme l'objectif le plus important. Il apparaît dans l'étude Diane²⁵ que les femmes, contrairement aux attentes, sont ambitieuses : en effet, la plupart ont pour objectifs principaux la croissance du chiffre d'affaire et du bénéfice. Cependant, **les entrepreneuses de Belgique ne seraient que 19% à souhaiter une croissance de l'effectif et que 9% à avoir des objectifs d'exportation. Selon les auteurs, les femmes auraient plutôt une stratégie de continuité que de croissance.**

²¹ Annie CORNET, Christina CONSTANTINIDIS, *Entreprendre au féminin : une réalité multiple et des attentes différenciées*, Liège, 2004, p.17.

²² Fonds de participation et CEFIP, *L'impact de la micro-finance en Belgique*, 2007, p.57.

²³ Ernst & Young, Scaling up. *Why Women-owned Businesses can Recharge the Global Economy*.

²⁴ SEIN, *Ondernemers, wie zijn ze en wat doen ze*. 2003

²⁵ Diane, p4

Selon l'étude *Foreign Customer-Oriented Businesses and Female Entrepreneurs (2009)*²⁶, on pense communément que les femmes réussissent moins bien que les hommes en matière de résultats économiques et ratios de croissances. Cependant, la littérature à ce sujet n'est pas unanime. Certains considèrent que les entrepreneuses sont moins axées vers la croissance de leur entreprise que les hommes et que, par ailleurs, elles se donnent des limites de croissance maximale. Ces seuils maximum se situeraient, en outre, plus bas que ceux des hommes. **Il semblerait donc que les femmes préfèrent croître plus lentement que les hommes et que cela est le fruit d'une décision délibérée.**

Etant donné le manque d'investissements financiers et le faible désir de croissance, les femmes semblent, par conséquent, avoir tendance à juger l'impact de leur activité sur leur situation financière plus négativement que les hommes. C'est ce que montre l'*Etude de la trajectoire des créateurs d'entreprise en Région de Bruxelles-Capitale*²⁷: seules 43.7% des femmes de leur échantillon évaluent cet impact positivement. Or, la moyenne des hommes est de 55.8%.

5. Statut juridique

La moitié des entrepreneuses du panel du projet Diane²⁸ s'est installée en tant que personne physique. L'autre moitié a démarré une société commerciale. Parmi les femmes ayant opté pour la seconde solution, la majorité ont créé une société de personnes à responsabilité limitée, le statut de société anonyme venant juste après.

La Belgique aurait compté fin 2001, 376 659 personnes assujetties à la TVA dont 27% de femmes et 271 000 PME dont seulement 17% ne sont dirigée que par des femmes.

6. Secteur d'activité

Les entreprises lancées par des femmes sont majoritairement actives dans des secteurs traditionnellement féminins : commerce de détail, Horeca, services collectifs et soins de santé. **Elles ne sont que 14% à investir dans le secteur des nouvelles technologies de l'information. Comme dit plus haut, les femmes sont aussi beaucoup plus nombreuses à appartenir à la catégorie des professions libérales**²⁹. Les hommes quant à eux sont particulièrement présents dans les domaines de la production, la construction et les technologies.

²⁶ Gonzale, Pernia, *Foreign Customer Businesses and Female Entrepreneurs*. IV International Workshop of Research based on GEM, Cadix, 2009

²⁷ Agence Bruxelloise pour l'Entreprise et Alter&I, *Etude de la trajectoire des créateurs d'entreprise en Région de Bruxelles-Capitale*, Bruxelles, 2005, p. 47-48.

²⁸ Projet Diane, *Les femmes entrepreneuses face à la formation, au financement et aux réseaux*, Liège, 2004.

²⁹ ASE, *L'entreprenariat féminin en Wallonie*, Liège, janvier 2009.

A Bruxelles, les secteurs d'activité où la proportion des femmes est la plus forte sont :

- Le commerce de détail : une femme sur trois (34.1%) qui a créé son entreprise en 2001 a mis sur pied un commerce de détail. Ce secteur privilégié des femmes serait un secteur à risque. D'un autre côté, les femmes feraient plus souvent faillite que les hommes. Ceci expliquant probablement cela.
- Les services aux personnes : 14.8% des femmes ont créé leur activité dans le secteur du service aux personnes alors que seulement 2.7% des hommes ont fait de même.

7. Le profil des femmes entrepreneuses

Selon une enquête réalisée en 2004 auprès de femmes entrepreneuses de Belgique par le Projet Diane³⁰, les femmes qui lancent leur entreprise :

- ont entre 25 et 44 ans (chiffres du GEM 2007)
- vivent pour la plupart en couple et ont des enfants ; elles ont une vie familiale très chargée
- travaillent beaucoup : la majorité travaille entre 50h et 60h / semaine.
- ont haut niveau d'éducation (graduat ou université)
- ont de l'expérience dans leur secteur d'activité.
- ont été salariées.

Ce dernier point est confirmé par le rapport du GEM 2007 selon lesquels les personnes au travail ont entre 3 et 4 fois plus de chances d'être impliquées dans la création d'une entreprise. On peut donc supposer que le travail fournit un meilleur accès aux ressources, au capital social et aux idées. Aussi, l'emploi et un réseau social incluant des entrepreneurs seraient à l'origine de l'entreprenariat féminin (plus que l'éducation).³¹

Les femmes ayant un diplôme du secondaire auront plus tendance à reprendre une entreprise familiale tandis que celles ayant un diplôme élevé, le plus souvent, créent leur propre entreprise.

8. Motivations

³⁰ Annie CORNET, Christina CONSTANTINIDIS et Simona ASENDEL, *Projet-Diane. Rapport exécutif de recherche quantitative*, Université de Liège, 2004.

³¹ Elaine Allen, Amanda Elam, Nan Langowitz, Monica Dean, *2007 Report on Women and Entrepreneurship*, GEM

Selon le GEM 2009, il existe principalement deux raisons de commencer son propre *business* : ce sont l'opportunité et la nécessité. Dans les pays au revenu élevé, les femmes sont plus motivées par l'opportunité que dans les pays à revenu faible ou moyen où c'est la nécessité qui prime.

L'enquête Diane, confirme la vision de l'entrepreneuriat comme choix et opportunité et précise que la création d'entreprise relèverait plus du besoin d'autonomie professionnelle et du besoin d'accomplissement personnel. La flexibilité des horaires joue également un rôle important dans leur choix.

A Bruxelles³², les motivations les plus citées par les femmes seraient le fait de n'avoir pas de patron (21.6%) et la possibilité de rencontrer une ambition professionnelle (15.9%). Pour les hommes, ce sont la possibilité de rencontrer une ambition professionnelle (15.1%) et le fait d'augmenter les revenus (14.7%) qui priment. La question des revenus n'entre qu'en 4^e position auprès des femmes.

9. Freins à l'entrepreneuriat féminin

Les femmes sont, plus souvent que les hommes, inhibées par la crainte de l'échec : dans les pays à revenu élevé, parmi une population n'ayant pas d'activité entrepreneuriale, 38.20% des hommes contre 43.40% des femmes n'oseraient pas monter leur propre affaire par crainte de l'échec. Cet écart est plus grand dans les pays au revenu faible à modéré³³. En matière de volonté de devenir indépendant, la Belgique affiche un des taux les plus bas de l'Europe : 18% des Belges expriment le désir de devenir indépendants tandis qu'ils sont 30% en moyenne en Europe.³⁴

Parmi les freins, outre cette aversion au risque, l'étude de Diane a souligné :

- Le poids des charges administratives
- La conciliation entre vie privée et professionnelle
- Les problèmes d'accès au financement (surtout dans le secteur des services)

Freins cités par les personnes ayant créé leur entreprise par nécessité :

- Le manque de compétences
- Le manque de soutien de la part de l'entourage

La Commission Européenne discerne, quant à elle, trois types d'obstacles différents :

³² *Etude de la trajectoire des créateurs d'entreprise en Région de Bruxelles-Capitale*, p.48.

³³ Elaine Allen, Amanda Elam, Nan Langowitz, Monica Dean, *2007 Report on Women and Entrepreneurship*, GEM

³⁴ European Commission, *SBA Fact Sheet Belgium*

- 1) Les obstacles contextuels
 - Les choix dans la formation initiale
 - A cause de stéréotypes encore en vigueur, les femmes dans les domaines de la science et de la technologie sont considérées comme moins crédibles.
 - Equilibre vie privée/professionnelle
- 2) Les obstacles économiques
 - La difficulté d'accéder à du financement
- 3) Les obstacles inhérents aux femmes
 - Le manque de réseaux adéquats
 - La perception des femmes quant à leur manque de compétences personnelles et entrepreneuriales.
 - Le manque de « *role models* ».

NB : Le Projet Diane et la Commission européenne citent tous les deux comme obstacle la difficulté d'accéder à du financement mais le justifient de façon différente. En effet, dans le premier cas la difficulté tiendrait au fait que les femmes sont présentes dans le secteur des services considérés comme moins rentables et donc moins financés. Dans le second, ils considèrent que les femmes dans les milieux des technologies font face à des difficultés car ce seraient des domaines nécessitant plus de moyens et seraient donc plus difficiles à financer.

10. Aides financières et accompagnement à la création d'entreprise

En 2001, une étude de l'ABE³⁵ a défini la structure d'accompagnement idéale. Ainsi, une telle structure devrait présenter les caractéristiques suivantes :

- Compétence démontrée des hommes et des femmes qui la composent
- Proposer des outils adaptés
- Procédure de démotivation positive (voies de réorientation)
- Outils d'autoévaluation qualitatifs et quantitatifs
- Méthodologie pédagogique
- Mise en réseau
- Professionnalisme de l'accueil et des infrastructures
- Stratégie pour construire une égalité des chances

Monique Chalude³⁶ dans son état des lieux sur l'entrepreneuriat féminin établit un grand nombre de recommandations permettant la promotion de l'entrepreneuriat féminin. Ces

³⁵ Agence Alter, Etude de la trajectoire des créateurs d'entreprise en Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles, 2005, p27.

³⁶ Monique Chalude Consultants, *Franchir le pas. Etat des lieux et recommandations*, Bruxelles

recommandations concernent aussi bien la visibilité de l'entrepreneuriat que des mesures visant à soutenir les entrepreneuses. On peut citer entre autres :

- la création d'un portail Internet centralisant les informations ;
- encourager le microcrédit ;
- créer des réseaux de Business Angels pour femmes ;
- encourager le coaching et le mentorat ;
- etc.

En Belgique, la majorité des femmes connaissent peu les organismes d'aides et d'accompagnement. Les femmes se plaignent de manquer de temps pour suivre des formations et souhaiteraient que celles-ci soient moins majoritairement occupées par les hommes³⁷.

En Flandre par exemple, 41% des entrepreneuses n'ont jamais demandé conseil pour le lancement de leur entreprise, 52% des entrepreneuses n'ont jamais demandé d'aide, financière, 33% n'ont jamais participé à un réseau, 27% n'ont jamais suivi une formation complémentaire³⁸.

Il n'y a en Europe que peu d'initiatives pour la promotion des femmes entrepreneuses d'innovation et d'invention. Toutes sont encore au stade de projet pilote ou sont en train d'être développées. L'enquête ne relève pas de telles initiatives en Belgique³⁹.

Ci-dessous, une liste non exhaustive des initiatives destinées aux entrepreneuses de Belgique.

10.1 Services destinés aux entrepreneuses de Belgique⁴⁰ :

- **www.credal.be:** Affaires de femmes, femmes d'affaires (Affa): Crédal est une organisation pluraliste qui veut renforcer la cohésion sociale et développer une société durable à travers la finance solidaire. Pour ce faire, Crédal octroie des prêts à des organisations d'économie sociale (crédits solidaires), à des micro-entrepreneurs (microcrédits) et à des personnes en situation de besoin qui sont exclus bancaires (crédit social accompagné). Pour les femmes sans emploi, « **Affaires de Femmes, Femmes d'Affaires (AFFA)** » offre de l'accompagnement et des modules de formation pour leur permettre de créer leur propre activité.

³⁷ Projet Diane

³⁸ Markant, *Empowering Female Entrepreneurs. Ondersteunende diensten*, Brussel, 2008, p6.

³⁹ Commission Européenne, *Promotion of Women Innovators and Entrepreneurship*

⁴⁰ Nous n'avons réunis que les réseaux ciblant uniquement les femmes indépendantes de tous types de secteurs d'activité.

- **Plan famille** : ensemble de mesures visant à compléter le statut social des indépendants mais aussi à encourager l'entrepreneuriat féminin.

10.2 Réseaux d'entrepreneuses en Belgique :

- **www.fce-vvb.be**: réseau des Femmes Chefs d'Entreprises Belges. Les activités de cette asbl au niveau national et international visent à promouvoir le développement de l'entrepreneuriat féminin et des associations nationales des femmes chefs d'entreprises.
- **www.reseaudiane.be** (UCM): réseau de femmes entrepreneuses de l'UCM. Ce réseau permet d'échanger des expériences, établir des relations d'affaires et d'éviter l'isolement.
- **Markant - Mabizz** : organisation de femmes et lieu de rencontres où chacune est encouragée à s'engager dans la société, la politique et l'économie. Markant promeut une image positive des entrepreneuses et stimule les femmes dans leur carrière.
- **WES**: European network to promote women's entrepreneurship. Ce réseau a des membres dans 30 pays européens. Les délégués représentent les gouvernements et institutions nationaux avec la responsabilité de promouvoir l'entrepreneuriat féminin. Les membres WES donnent des conseils, du soutien et de l'information concernant les mesures d'aide à l'entrepreneuriat féminin. En Belgique, le réseau est représenté par Mesdames Françoise Goffinet (Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes) et Caroline Meyers (Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap – ESF Agentschap). Depuis 2006, la Belgique ne participe plus aux rapports émis par ce réseau. Il fallu attendre le deuxième appel d'offre aux ambassadrices de l'entrepreneuriat féminin pour que la Belgique réponde.
- **Boss** : dissidence belge de la FCEB

10.3 Autres initiatives (liste non exhaustive) :

- **Le Fonds de participation** : il s'agit d'une institution fédérale financière qui soutient les indépendants, les titulaires de professions libérales, les PE et les starters, en ce compris les demandeurs d'emploi qui souhaitent lancer leur propre entreprise. Par ailleurs, le Fonds de participation a pour objectif de partager son savoir-faire en fournissant des services administratifs, techniques et financiers à d'autres institutions, seul ou avec la collaboration d'autres organisations.

- **www.forumjump.be; www.womansacademy.be; www.blogjump.be:** JUMP offre des outils pratiques pour aider les femmes à réaliser leurs aspirations professionnelles et soutien les entreprises et organisations qui souhaitent promouvoir plus d'égalité des genres.

IV. Résultats de l'enquête

1. Méthodologie

Après avoir rassemblé la littérature et les statistiques récentes disponibles sur le thème de l'entrepreneuriat, nous avons réalisé un questionnaire (ce dernier se trouve en annexe).

Le questionnaire a été envoyé à une base de données qualifiée des femmes actives, ce qui représente un panel de plus de 45 000 personnes. Nous avons pu collecter 461 questionnaires complets et valides. Nous avons analysé les données récoltées sous différents axes :

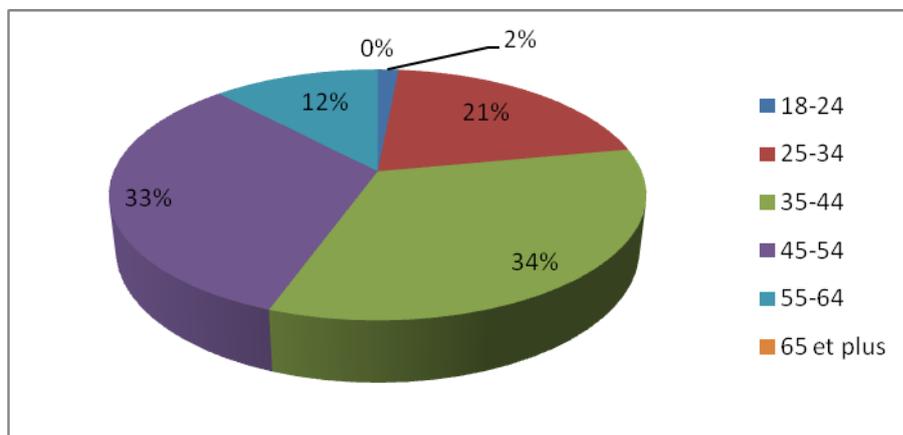
- Francophones vs Néerlandophones.
- Moins de 35 ans vs plus de 35 ans.
- Les micro-entreprises (capital de moins de 5 000€) vs entreprises à capital de plus de 50 000€.
- Les entreprises nouvelles (moins de 3 ans) vs les entreprises établies (plus de 5 ans).
- Les femmes sans enfants vs les femmes n'ayant que des enfants en bas âge (moins de 5 ans) vs les femmes n'ayant que des enfants de plus de 12 ans.
- Les actionnaires majoritaires vs toutes les autres indépendantes.

2. Critères démographiques du panel interrogé

Les femmes ayant répondu à notre enquête ont en moyenne entre 35 et 54 ans. Elles habitent essentiellement Bruxelles (54%) et la Flandre (33%).

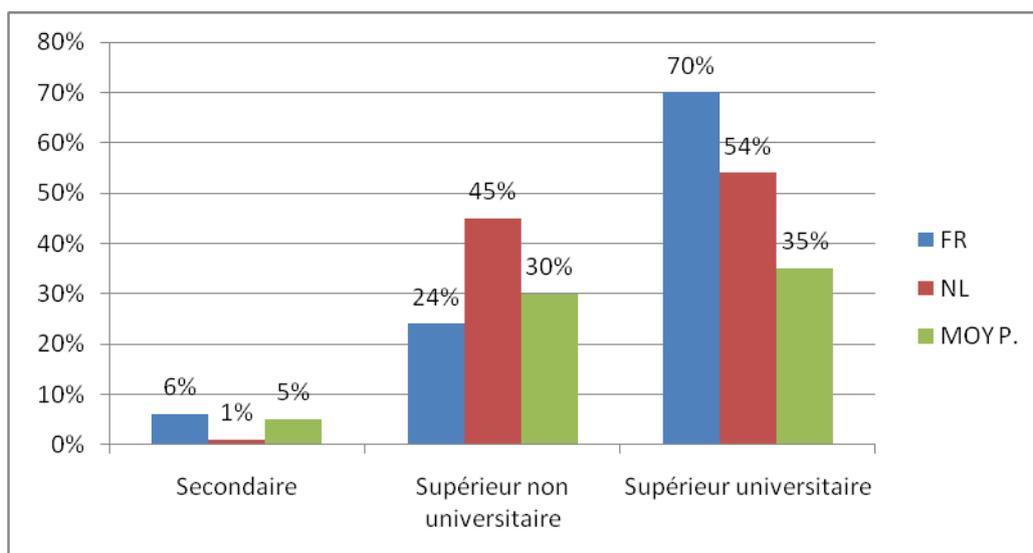
Parmi 461 réponses à notre enquête, 63% sont francophones et 37% sont néerlandophones. 13% exercent une profession libérale. 20% sont actionnaires majoritaires de société. 13% sont des porteuses de projet qui n'ont pas encore le statut d'indépendantes. Les femmes qui ont des enfants sont 30% à être actionnaires majoritaires, alors que les femmes sans enfants ne sont que 12% dans ce cas. Ces dernières sont par contre plus présentes au niveau des professions libérales (18%). Elles sont aussi plus nombreuses (16%) à être encore salariées et porteuses de projet. Cela laisserait entendre que lorsque les femmes ont déjà des enfants, elles entreprennent moins.

2.1 Age moyen du panel



3. Description des indépendantes

3.1 Degré d'étude



Elles ont quasi toutes un diplôme d'enseignement supérieur ce qui confirme le fait que plus on étudie, plus on a de chances de devenir entrepreneuse ; mais aussi que notre base de données est composée de femmes très qualifiées.

3.2 Le secteur d'activité

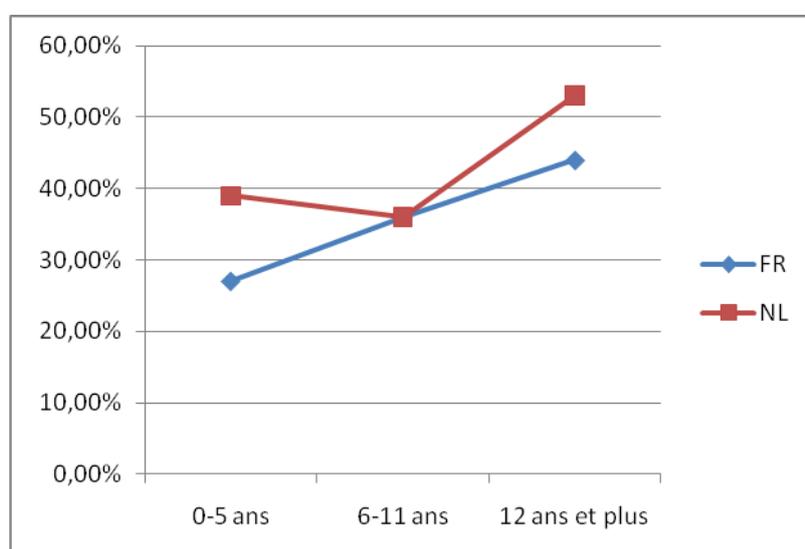
52% des indépendantes de notre panel ont développé leur activité dans les services aux entreprises, 27% dans les services à la personne et 10% dans le commerce. Les entreprises à

petit capital (-5000€) sont plus présentes dans les services aux personnes (41% contre 26%) et moins dans les secteurs de la distribution et du commerce (14% contre 26%).

	-5000	+ 50 000
services à la personne	41%	26%
services aux entreprises	48%	51%
distribution/commerce	14%	26%

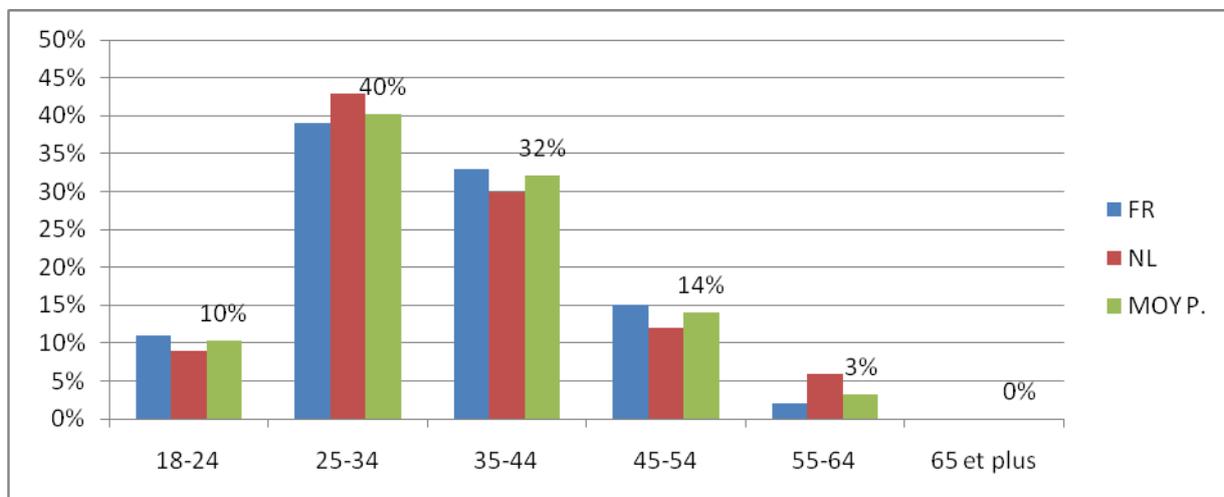
Les indépendantes de plus de 35 ans sont plus présentes dans le secteur des services aux entreprises que celles de moins de 35 ans (55% - 33%). Les plus jeunes, quant à elles, sont plus présentes dans le secteur de la production et de l'industrie (11% - 4%).

3.3 Les enfants



Parmi les répondantes de notre panel, 70% ont des enfants. Les néerlandophones ont en moyenne plus d'enfants en bas âge (-5ans) que les francophones : respectivement 39% et 27%. Or, les néerlandophones de notre panel sont aussi plus âgées. Peut-être ont-elles plus tendance à attendre d'être lancées dans leur entreprise avant d'avoir des enfants. Cela est confirmé par le fait qu'elles se lancent plus jeunes dans l'entrepreneuriat et ont (pour 48% d'entre elles) des entreprises de plus de 5 ans. Par ailleurs, il semblerait qu'elles aient en moyenne plus d'enfants que les francophones.

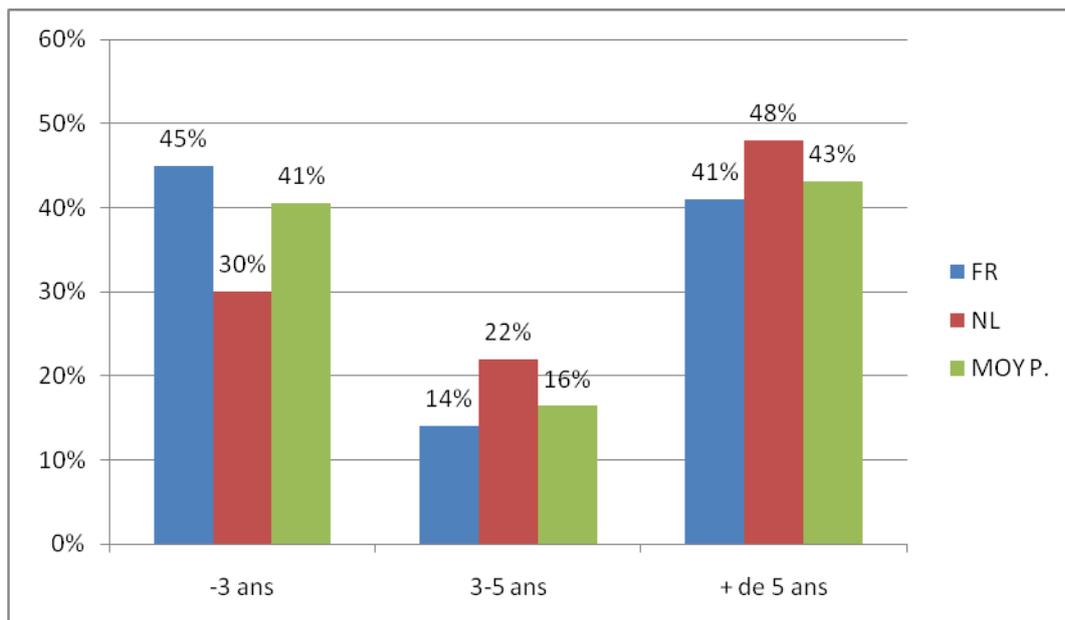
3.4 Age lors de la création



Comme dit plus haut, les répondantes néerlandophones de notre panel se lancent plus jeunes : au moment de la création de l'entreprise, 43% d'entre elles avaient entre 25 et 34 ans contre 39% des francophones. Elles étaient 30% de néerlandophones à commencer entre 35 et 44 ans contre 33% de francophones. Il faut prendre ces conclusions avec précaution car les chiffres ne sont pas très différents.

3.5 Age de l'entreprise

Les répondantes francophones ont à 45% une entreprise de moins de 3 ans et à 41% une entreprise de plus de 5 ans. Les répondantes néerlandophones quant à elles ont à 30% une entreprise de moins de 3 ans et à 48% une entreprise de plus de 5 ans. Elles auraient donc débuté leur activité plus jeunes et ont des entreprises déjà bien établies.



Environ 45% des répondantes de notre panel ayant des enfants ont une entreprise de plus de 5 ans. Les femmes sans enfants sont 35% dans cette situation. Par ailleurs, 57% des femmes sans enfants ont une entreprise de moins de 3 ans. Cela confirme le sentiment décrit plutôt que les femmes sont plus enclines à se lancer tant qu'elles n'ont pas d'enfants. Cela dit, les femmes avec enfants entreprennent beaucoup également : 34% des femmes ayant des enfants de plus de 12 ans ont une entreprise de moins de 3 ans et jusqu'à 37% des femmes ayant des enfants de moins de 5 ans viennent de se lancer également.

3.6 Motivations

Francophones et Néerlandophones ont globalement les mêmes raisons de devenir indépendantes. Les raisons les plus citées par les personnes interrogées sont :

- Le besoin d'autonomie professionnelle
- Le besoin d'accomplissement personnel
- Le besoin de réaliser ses propres projets

Les 2 premières réponses ont été surtout citées par les personnes ayant une entreprise au capital de plus de 50 000€ (respectivement 61% et 46%). Les indépendantes à la tête d'une entreprise au petit capital (5000€) sont plus motivées par le besoin de réaliser leurs propres projets (63%).

Ce besoin d'autonomie est également plus cité par les indépendantes de plus de 35 ans (54%). Tandis que les plus jeunes sont plus motivées par le besoin de réaliser leur propre projet (59%).

Les indépendantes qui ont des enfants en bas âge ont surtout besoin d'accomplissement personnel (60%) et de flexibilité (57%). Ce besoin de flexibilité est plus important pour elles que pour les femmes qui n'ont pas d'enfants ou celles qui ont des enfants de plus de 12 ans. Une autre des motivations qu'elles citent souvent est le désir de gagner plus (23%). Les femmes qui n'ont pas d'enfants sont principalement motivées par le besoin d'accomplissement personnel (69%) tout comme les femmes qui ont des enfants de plus de 12 ans. Les femmes sans enfants citent également le besoin de réaliser leur propre projet.

Cependant, on constate que, du côté des francophones, plus de personnes ont également cité comme motivation :

- La nécessité financière (chômage etc.)
- La volonté de gagner davantage

Globalement, les indépendantes de notre panel sont donc des personnes motivées par l'opportunité plus que par la nécessité.

4. Taille de l'entreprise

Les répondantes néerlandophones ont en moyenne des entreprises au capital plus élevé que les francophones. En effet, 20% des francophones du panel ont une entreprise ayant un capital entre 0 – 5000€, tandis que chez les néerlandophones, cela représente 9% d'entre elles. Par ailleurs, les néerlandophones sont 19% à gérer une entreprise au capital atteignant entre 50 000 et 100 000€ ; les francophones ne sont que 7% dans cette situation.

5. Assertivité

	FR	NL
Projet innovant	39%	57%
Satisfaction d'être indépendante	75%	91%
choix de carrière acceptable	75%	93%

5.1 Innovation

« I don't get an opportunity to be innovative »

Seulement 39% des répondantes francophones jugent que leur projet est innovant tandis qu'elles sont 57% des néerlandophones à le juger comme tel. Les néerlandophones semblent donc juger plus positivement leur projet et avec plus d'assertivité. Cette tendance va se confirmer dans les paragraphes suivants.

Seules 14% des indépendantes de notre panel ont déposé une marque, un brevet ou un modèle. Par contre, les administratrices d'une société qui ont répondu sont 29% à avoir déposé une marque, un brevet ou un modèle. C'est le double comparé à la moyenne de 14% (calculée sur toutes les indépendantes) mais cela reste peu.

5.2 Indépendante, un statut accepté socialement ?

A la question de savoir si se lancer comme indépendante est un choix socialement accepté pour une femme, 93% des répondantes néerlandophones ont répondu par l'affirmative tandis que les francophones ne sont que 75% à être de cet avis. C'est aussi un avis partagé par les indépendantes qui ont une entreprise de moins de 3 ans : elles estiment leur choix de carrière moins accepté socialement que les femmes ayant une entreprise de plus de 5 ans.

Seules 56% des répondantes ayant des enfants en bas âge trouvent que de se lancer comme indépendante est un choix de carrière socialement accepté pour une femme. C'est moins que les indépendantes des deux autres catégories qui sont 68% à trouver que c'était un choix accepté. La société ne serait-elle donc pas encore prête à accepter les « mompreneuses » ?

5.3 Indépendante, le bon choix de carrière ?

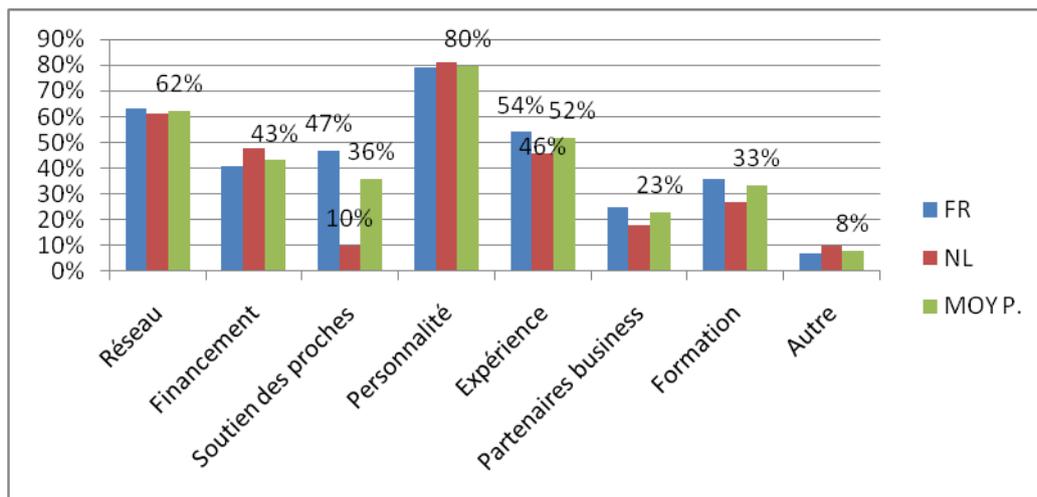
« Ik kan veel flexibeler werken »

« L'environnement n'est pas propice. Pas de prestige à la fonction. Pas de reconnaissance des autorités. Beaucoup de risques et pas assez de protection contrairement aux salariés ultra protégés ».

En ce qui concerne leur choix de carrière, les néerlandophones répondent par une écrasante majorité, 91%, qu'elles sont satisfaites d'avoir pris cette décision. Les francophones quant à elle ne sont que 75% à être satisfaites et 22% à être mitigées. Beaucoup se plaignent du fait que l'environnement en Belgique n'est pas propice à l'entrepreneuriat, elles regrettent entre autres : les cotisations sociales trop lourdes voire insurmontables, l'incertitude financière parfois pesante, des conditions injustes pas rapport à celles des salariées et peu d'avantages. Par contre, elles se réjouissent de pouvoir gérer leur temps et de la flexibilité que l'entrepreneuriat leur procure, de la liberté de choix, des contacts que cela crée, de leur autonomie, du *challenge*.

Les Néerlandophones sont indéniablement plus satisfaites de leur choix et plus sûres d'elles quand au fait de se lancer. D'ailleurs, nombre d'entre elles ne comptent que sur leur propre personnalité pour réussir et ne valorisent que peu le soutien de proches (voir plus loin).

6. Les éléments fondamentaux pour lancer son affaire



Les indépendantes de notre panel jugent à 80% que la personnalité est un élément fondamental pour lancer son affaire. Ensuite viennent les réseaux avec 62% et l'expérience avec 52%.

Cependant, les néerlandophones ne sont que 10% à compter sur le soutien de leur proche tandis que 47% des francophones jugent le soutien important. Par ailleurs, 65% des indépendantes (francophones et néerlandophones) ont été soutenues par leurs proches.

En comparant les femmes qui se sont lancées récemment (il y a moins de 3 ans), par rapport à celles qui ont lancé leur affaire il y a plus de 5 ans, il apparaît très clairement que les premières comptent davantage sur les réseaux (71% contre 52%) et moins sur les formations (30% contre 41%). Elles accordent également plus d'importance au soutien des proches (39% contre 29%) et aux partenaires business (27% contre 16%).

Il existe également une différence entre les indépendantes ayant un capital inférieur à 5000€ et celles fonctionnant avec un capital plus important (50 000€) : les premières comptent davantage sur le soutien des proches (41% contre 32%) et accordent un peu moins d'importance à la personnalité (80% contre 86%) ou au financement (42% contre 52%).

L'âge influence également les besoins des indépendantes : les indépendantes de moins de 35 ans comptent essentiellement sur leur réseau (66%) et le financement (54%) pour lancer leur affaire. Chez les indépendantes de plus de 35 ans ce sont d'autres éléments qui priment : d'abord la personnalité (81%), le réseau (61%) et l'expérience (56%).

7. Soutien

	FR	NL
Partenaire		

Beaucoup	59%	64%
Pas du tout	3%	0%
Enfants		
Beaucoup	22%	26%
Pas du tout	5%	1%
Parents		
Beaucoup	27%	31%
Pas du tout	12%	9%
Amis		
Beaucoup	35%	39%
Pas du tout	5%	4%
Collègues		
Beaucoup	17%	21%
Pas du tout	11%	6%
Acteurs institutionnels		
Beaucoup	7%	8%
Pas du tout	29%	27%

7.1 Soutien des proches :

Même si la différence n'est pas grande, les répondantes néerlandophones semblent avoir été en moyenne plus soutenues par leurs proches que les francophones. Ici, ce n'est pas tant la différence des chiffres que la récurrence de cette différence qui est frappante : les néerlandophones ont toujours plus répondu que leurs partenaires, amis etc. les avaient « beaucoup » soutenues, et elles ont toujours répondu en moins grand nombre que leur partenaire, amis etc. ne les avaient « pas du tout » soutenues.

Cet aspect dépend également du capital de l'entreprise. Les personnes à la tête d'une entreprise au capital de plus de 50 000€ ont été plus soutenues que les personnes possédant une micro-entreprise (capital à -5 000€) : 76% - 61%.

7.2 Soutien des acteurs institutionnels :

On constate également qu'elles sont 28% à n'avoir pas du tout été soutenues pas les acteurs institutionnels.

7.3 Soutien des structures d'aide à la parentalité :

« J'ai attendu d'avoir des enfants majeurs pour me lancer »

“Schoolvakanties en ziektes blijven een hel om georganiseerd te krijgen voor kinderen.”

47% des répondantes francophones trouvent qu'il n'existe pas suffisamment de structures d'aides permettant aux parents de continuer à travailler après avoir fondé une famille. Les néerlandophones quant à elles sont bien plus nuancées à ce sujet, 30% trouvent qu'il y en a en suffisance, 27% qu'il n'y en a pas assez, et 43% trouvent que le nombre de ces structures est moyennement suffisant.

Globalement, les personnes interrogées trouvent que les services existants sont peu flexibles et peu adaptés : il existe en effet peu de structures qui accueillent les enfants après 18h00, pendant les vacances ou lorsqu'ils sont malades. Par ailleurs, ces services sont insuffisants ou coûteux. Beaucoup pensent également que le congé de maternité tel qu'il est pensé est une aberration pour les indépendantes (beaucoup trop court!).

8. Services utilisés par les indépendantes

« S'ils existent, personne ne m'en a informée »

« Traitez-nous différemment mais de manière égale »

Les indépendantes de notre panel sont globalement positives quant à l'existence d'initiatives spécialement dédiées aux femmes indépendantes : près de 60% de notre panel trouvent que de telles initiatives sont utiles.

Cependant, par la lecture des commentaires laissés par les personnes interrogées, les constats suivants ont pu être faits : d'abord, nombreuses sont les personnes qui ne connaissent aucune initiative typiquement féminine ; ensuite, elles sont également nombreuses à penser qu'il s'agit uniquement de structures d'accueil d'enfants en tous genres et que donc celles-ci ne devraient pas être destinées spécialement aux femmes. Il y a donc une méconnaissance et incompréhension des services disponibles.

8.1 Accompagnement

Seules 27% des répondantes ont été accompagnées pour le lancement de leur entreprise. Les types d'accompagnement sont variés et nombreux : comptable-fiscaliste, avocat, proches, réseaux (Diane, Unizo), institutions (BECI, VOKA, Céraction, Job'in, Azimut), coach etc.

Les femmes à la tête d'entreprises jeunes (- 3 ans) ont été plus accompagnées que celles qui ont lancé leur affaire il y a plus de 5 ans : 37% - 21%.

8.2 Formation

Les indépendantes de notre panel sont nombreuses à avoir assisté à une ou plusieurs formations : elles sont 68% de francophones et 78% de néerlandophones.

Les femmes aux enfants en bas âge suivent moins souvent des formations sans doute par manque de temps. Elles ne sont que 66% à en suivre contre 76%.

8.3 Soutien financier

Seules 34% des indépendantes ont cherché du soutien financier comme des subsides ou des prêts. 70% d'entre elles l'ont obtenu partiellement, et 22% l'ont obtenu totalement.

Les types de soutien financier qui sont les plus recherchés sont les subsides et le prêt bancaire. Plus de francophones que de néerlandophones ont cherché à obtenir un subside ou un prêt public.

8.4 Réseaux

22% de personnes de notre panel font partie d'un réseau mixte d'entrepreneurs. Là encore les réseaux mentionnés sont très nombreux et variés :

- Chambres de Commerces : total 20
 - o BECI : 6
 - o CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) : 6
 - o British chamber of Commerce in Belgium: 1
 - o JCI (Junior Chamber International): 1
 - o VOKA: 6
- Unizo : 7
- Linked in : 5
- VKW (Vereende Krachten Werken –ondernemers platform): 3
- UWE (Unione Wallonne des Entreprises) : 2
- APM (Association Progrès du Management) : 2
- HUB Brussels/Belgian Positive Entrepreneurs: 2
- VOV (vlaamse opleiding en ontwikkelings vereniging ?) : 2
- De Warande: 2
- Solvay alumni : 2
- Arc : 1
- Optimistan : 1
- WLBA (Waterloo-Lasne Business Association) : 1
- Kauri (Belgian multi-actor learning network and knowledge centre): 1
- Abpm (Association belge des Professionnels Musulmans) : 1
- AME (middle East) : 1
- RAFA (Regroupement Artistique Francophone de l'Alberta) : 1
- Febelmar (fédération études) : 1
- Plato: 1
- VMA (Vlaams Management Associatie): 1
- IBR: 1
- Vepec (Vereniging voor Promotie en Communicatie): 1
- EBBF (European Baha'i Business Forum) : 1
- Axe 425: 1
- Learning consortium : 1

22% d'entre elles en moyenne font partie d'un réseau féminin:

- JUMP : 19
- Diane : 19
- Markant – Artemis : 11
- FAR : 6
- FCEB-VVB : 6
- Mabizz : 4
- Club L : 3
- PWI : 3
- BPW : 2
- Atelier des femmes : 2
- Réseau informel : 2
- Femco Fresh : 2
- Femmes Leaders Europe : 1
- Vega : 1
- Méridienne : 1
- Sofia : 1
- Ivonne (VOKA) : 1
- Service club : 1

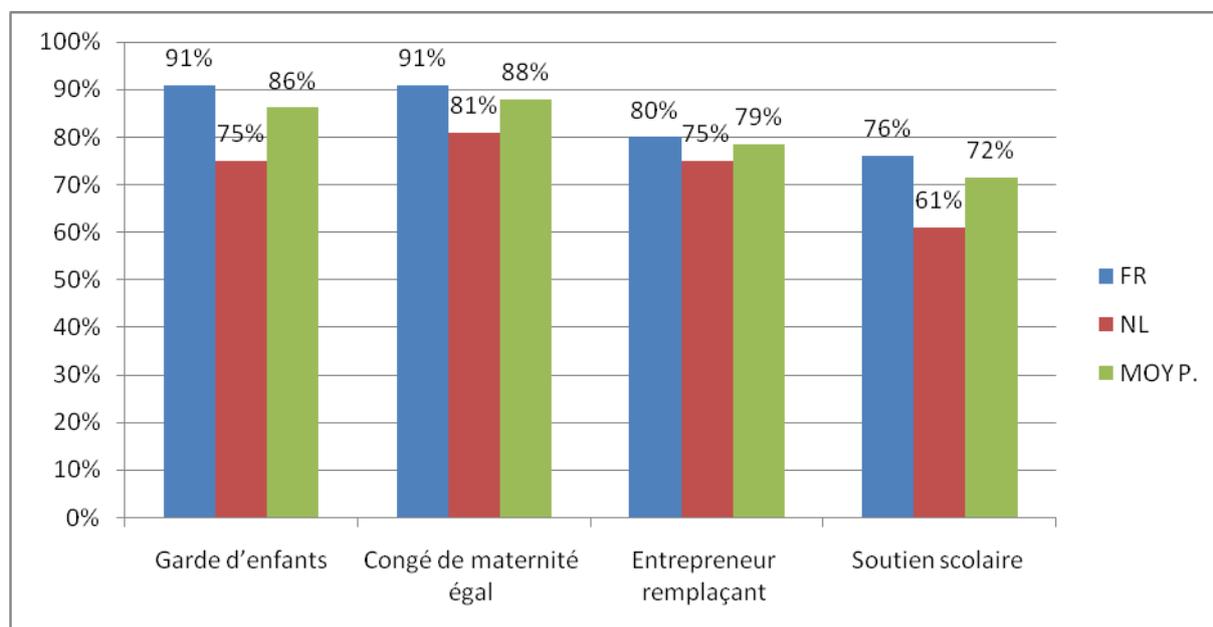
Contrairement à nos attentes, les femmes de notre panel ayant des enfants en bas âge font plus souvent partie de réseaux que les femmes ayant des enfants de plus de 12 ans ou elles n'en n'ayant pas : elles sont 30% à faire partie d'un réseau mixte (contre 18%). Elles sont aussi 34% à faire partie d'un réseau féminin (contre 18%).

9. Les recommandations des indépendantes

Nous avons demandé aux personnes de notre panel de donner une note de 0 à 3 aux initiatives qu'elles voudraient voir développer. Ces initiatives recouvrent six domaines :

1. Le soutien familial
2. La visibilité
3. La formation
4. L'accompagnement
5. Le financement
6. L'environnement professionnel

9.1 Soutien familial

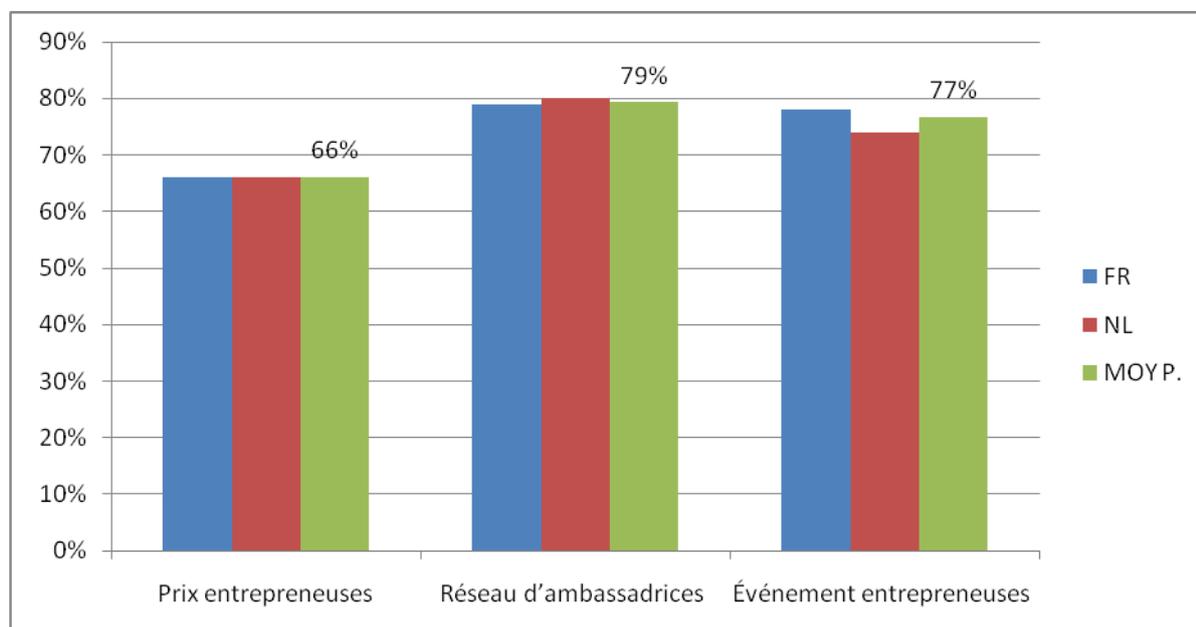


Celles qui ont obtenu les scores les plus hauts sont celles qui concernent l'aide à la vie de famille. En effet, les indépendantes sont 83% à vouloir plus de gardes d'enfants. Elles insistent surtout pour que ces structures soient plus flexibles. Elles sont 87% à désirer un congé de maternité égal à celui des salariées. 78% sont intéressées par l'idée de l'entrepreneur remplaçant et 69% d'entre elles voudraient plus d'aide dans le soutien scolaire des enfants. Il faut noter que les résultats dans ce domaine sont encore plus hauts pour les francophones que pour les néerlandophones.

Les nouvelles indépendantes (entreprise de moins de 3 ans) sont plus favorables à ces mesures que les indépendantes établies (entreprise de plus de 5 ans) surtout en ce qui concerne le congé de maternité (97% - 83%) et l'entrepreneur remplaçant (82% - 75%).

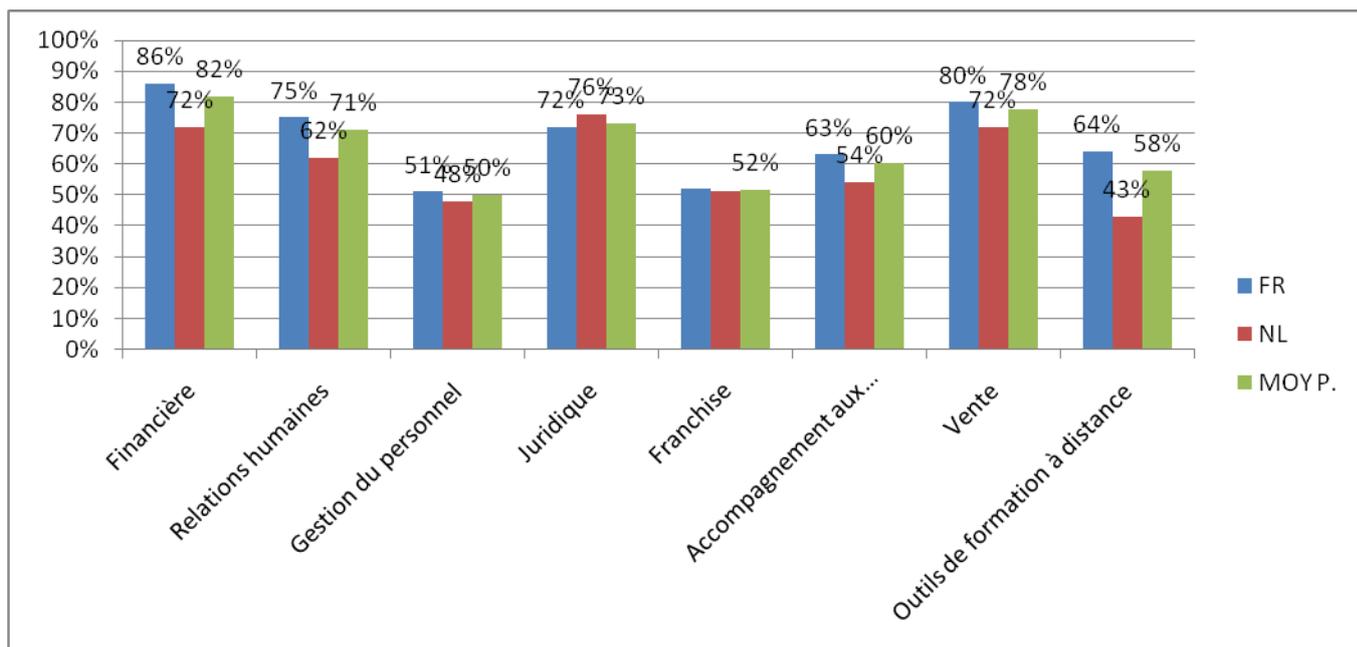
En matière de soutien familial les indépendantes gérant une société au capital important (+ 50 000€) sont plus positives par rapport aux propositions qui leur ont été faites que les indépendantes ayant une entreprise au petit capital (-5000€). On peut noter que c'est la seule matière où leurs taux étaient plus élevés comme nous le verrons dans les chapitres suivants. Elles sont donc 92% (contre 88%) à être en faveur des gardes d'enfants, 96% (contre 84%) à vouloir un congé de maternité égal à celui des salariées et 93% (contre 72%) à désirer plus de soutien scolaire. Nous comprenons ces résultats dans la mesure où les sociétés au capital élevé sont probablement celles qui compte des salariés et qui dès lors empêchent la flexibilité des femmes à leurs têtes.

9.2 Visibilité



Viennent ensuite les initiatives accordant plus de visibilité aux indépendantes. Ainsi, 79% d'entre elles voudraient que soit développé un réseau d'ambassadrices modèles partageant leurs expériences auprès des jeunes. 77% aimeraient que soit créé un événement pour les femmes indépendantes. Cette idée est d'autant plus populaire auprès des nouvelles indépendantes : 82% d'entre elles y sont favorables. 66% des indépendantes aimeraient que des prix récompensent des femmes indépendantes.

9.3 Formation



Les formations financières, juridiques et les formations à la vente remportent les scores les plus hauts. En moyenne, 77% des indépendantes seraient intéressées par ce type de formations. Elles souhaitent aussi assister à 71% à des formations en relations humaines. Dans leur commentaires globaux, les personnes de notre panel souhaiteraient que ces formations se déroulent en dehors des heures de bureau et qu'elles soient moins chères voire gratuites.

Les indépendantes souhaitent également voir se développer d'autres formations mais dans une moindre mesure :

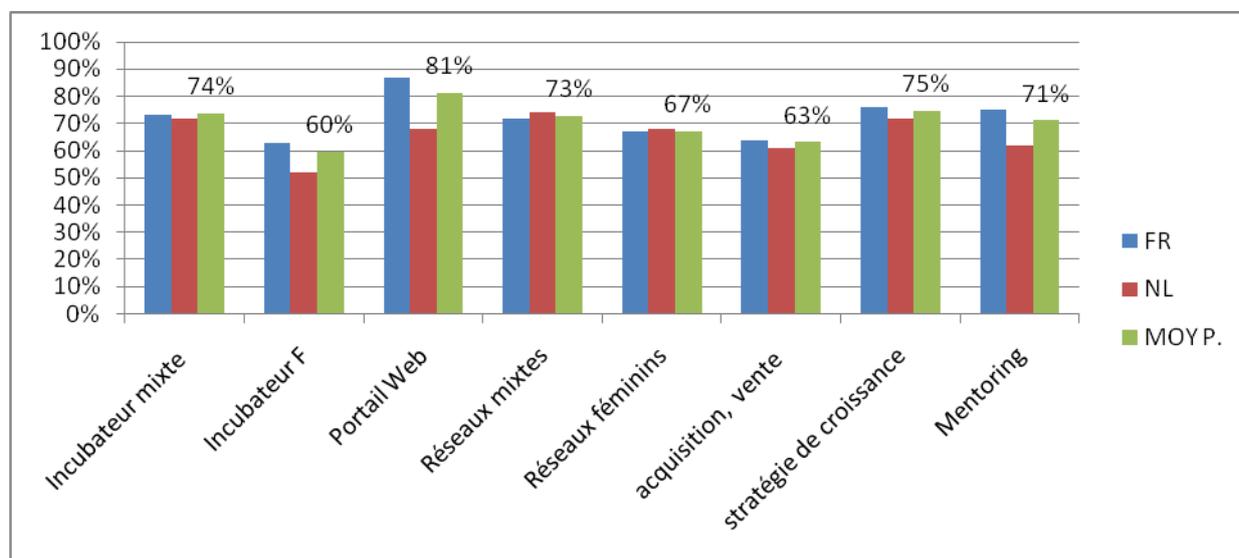
- Accompagnement aux technologies : 60%
- Outils de formation à distance : 58%
- Franchise : 52%
- Gestion du personnel : 50%

En ce qui concerne la formation, on ne distingue pas de différence majeure entre les personnes à la tête d'une entreprise débutante (-de 3 ans) et celles qui ont une entreprise de plus de 5 ans. On peut juste noter que les indépendantes plus « débutantes » sont un peu plus favorables aux formations en général, excepté pour les formations en relations humaines (78% - 71%), sur la franchise (59% - 57%) et la vente (72% - 69%).

Les formations en gestion du personnel qui semblaient peu sollicitées dans notre tableau ci-dessus, sont par contre fort demandées par les indépendantes au capital important (+50 000€). Elles sont 67% (contre 60%) à souhaiter de telles formations. De façon logique, les entreprises plus grosses engagent plus de personnel. Ce qui n'est pas le cas des personnes ayant une mini-entreprise au capital de moins de 5 000€.

Les outils de formation à distance sont, quant à eux, fort appréciés des personnes à la tête d'une mini-entreprise (capital – 5 000€) : 77% contre 54%. Il est possible que ces dernières, souvent au four et au moulin, ne peuvent passer encore du temps à se déplacer pour assister à des formations.

9.4 Accompagnement



74% des indépendantes de notre panel voudraient que soient développés des incubateurs mixtes. Elles sont plus partagées quant aux incubateurs féminins. Il faut noter que les francophones sont plus intéressées par ce genre d'initiatives que les néerlandophones (63% - 52%).

Les répondantes sont en moyenne 81% à souhaiter voir se développer un portail web regroupant toute l'information nécessaire aux indépendantes. On peut remarquer que ce souhait est plus fort chez les francophones que chez les néerlandophones (87% - 68%).

Les personnes de notre panel sont aussi 73% à souhaiter le développement de réseaux mixtes et 67% favorables aux réseaux exclusivement féminins.

Elles sont 63% à être positives quant à l'idée d'un accompagnement pour l'acquisition, la transmission ou la vente d'une affaire et 75% pour un accompagnement à la stratégie de croissance.

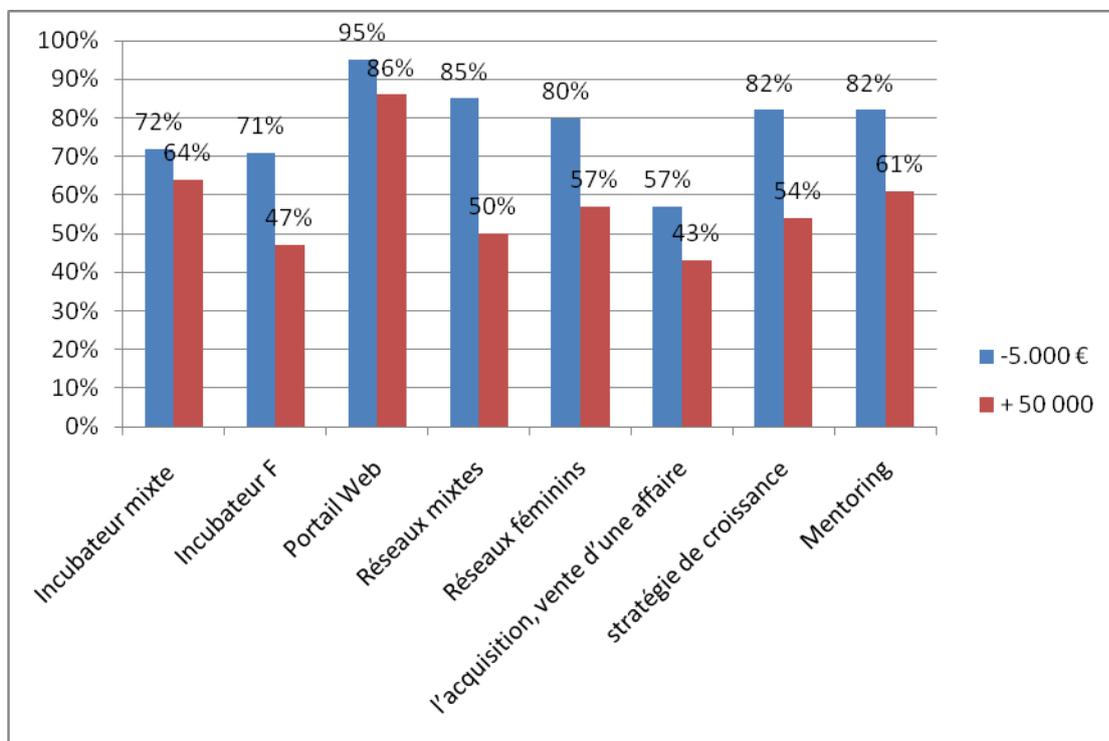
Le *mentoring* remporte 71% des votes. On remarque là aussi une divergence entre les avis des francophones et néerlandophones.

Cette différence est plus marquée entre les indépendantes à la tête d'une entreprise de moins de 3 ans et celles à la tête d'une société de plus de 5 ans. Les premières sont toujours plus positives quant aux mesures d'accompagnement que les dernières. Leurs divergences sont particulièrement fortes par rapport aux mesures suivantes :

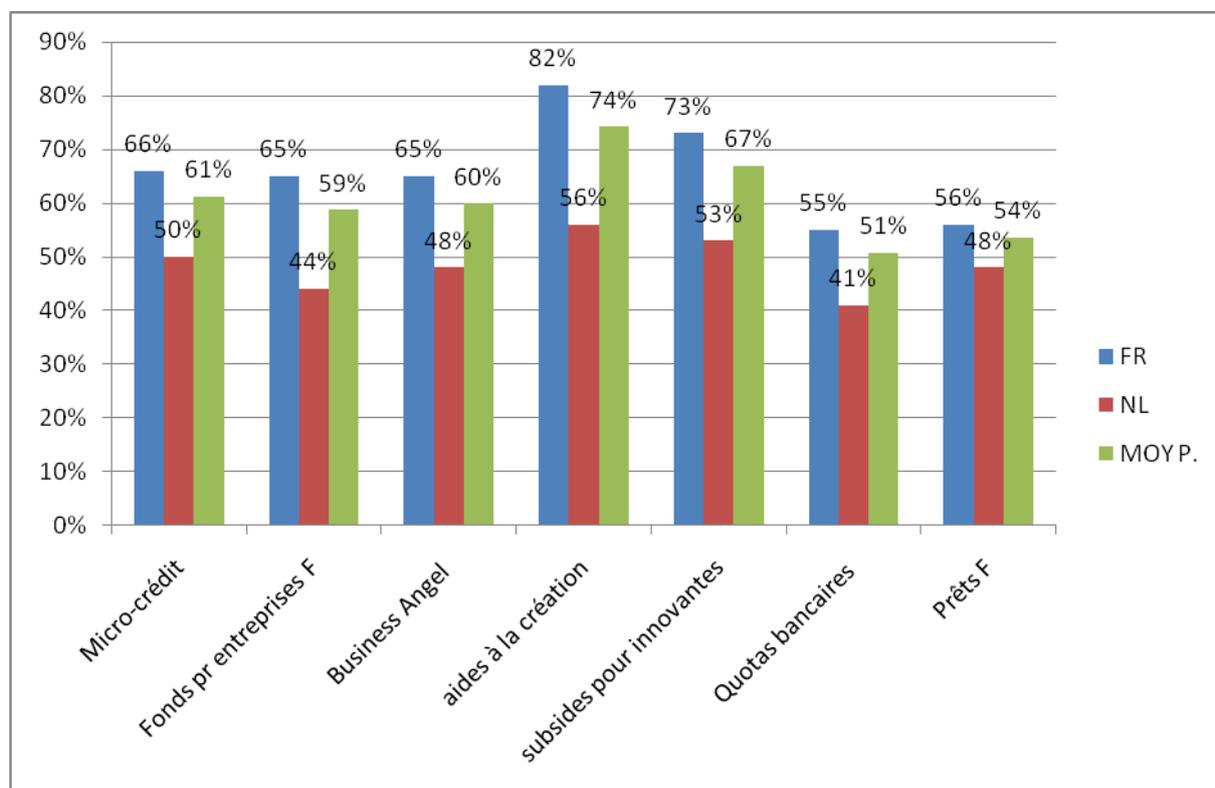
- Réseaux mixtes : 79% - 65%
- Réseaux féminins : 72% - 66%
- Accompagnement pour la stratégie de croissance : 82% - 70%
- *Mentoring* : 78% -68%

Cela semble logique. Les personnes qui se lancent sont plus en demande de soutien, d'aide et d'accompagnement que les indépendantes établies.

Les divergences sont encore plus marquées entre les indépendantes à la tête d'une entreprise à petit capital (- 5000€) et celles à capital de plus de 50 000€. Les premières sont toujours beaucoup plus positives vis-à-vis de l'accompagnement. Le Portail Web, les réseaux (mixtes ou féminins), l'accompagnement en stratégie de croissance et le *mentoring* remportent auprès de ces « micro-entrepreneuses » un très vif succès.



9.5 Financement



Les mesures proposées concernant le financement ont eu globalement légèrement moins de succès que les autres, néanmoins, les résultats restent bons. On remarque qu'encore une fois les francophones sont plus positives par rapport à ces propositions que les néerlandophones. Cela peut-être pour des raisons culturelles, structurelles ou d'âge. Comme on l'a vu plus haut, les néerlandophones de notre panel sont un peu plus âgées que leurs homologues francophones.

Les propositions qui ont remporté le plus de succès sont l'attribution d'aide à la création d'entreprise avec une moyenne de 74%. Ici, la divergence d'avis entre francophones et néerlandophones est importante.

Les autres mesures qui ont eu du succès sont les subsides pour indépendantes innovantes Les *Business Angels* et le microcrédit sont pratiquement à égalité avec respectivement 57 et 58%. Ensuite viennent les fonds pour entreprises de femmes et les prêts pour femmes.

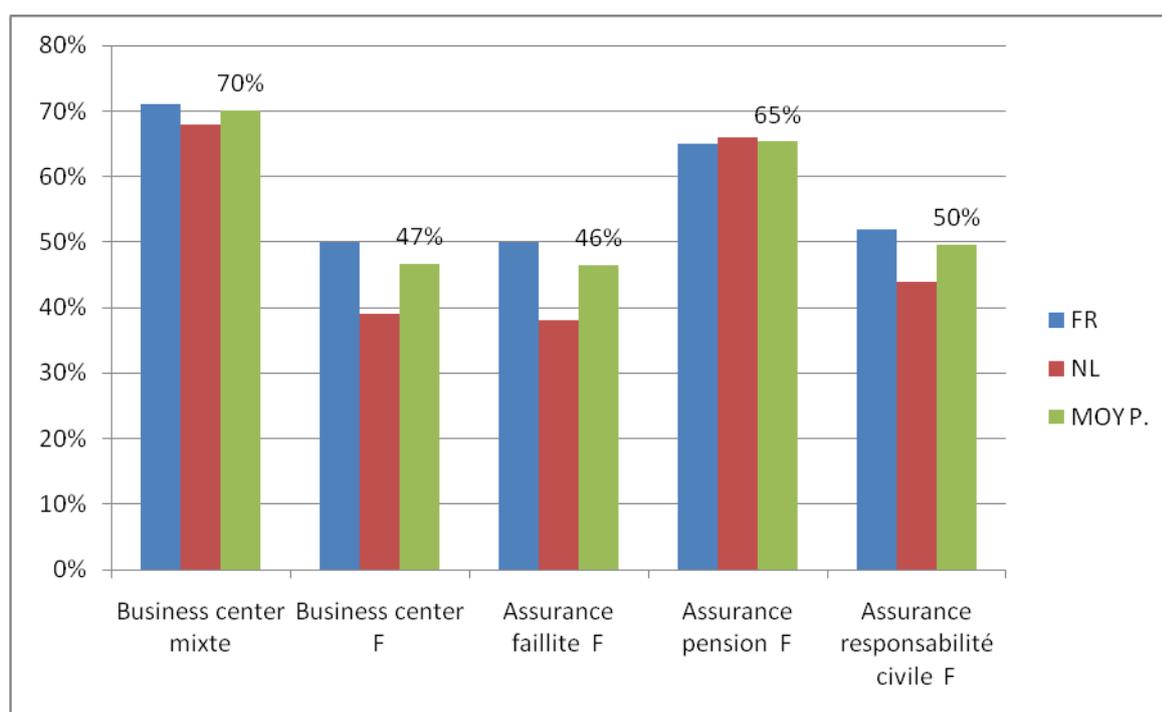
Enfin, moins de la moitié s'est montrée favorable à l'instauration de quotas bancaires en faveur des entreprises de femmes.

Il est possible que les néerlandophones aient été moins attirées par les propositions mentionnées car elles sont globalement moins favorables aux initiatives spécifiquement destinées aux femmes.

En matière de financement on remarque des différences majeures entre les indépendantes débutantes et les indépendantes établies. Les premières sont 69% contre 58% à être favorables aux Business Angels, 83% (contre 77%) à vouloir la faciliter l'accès aux aides à la création. Elles sont aussi 80% à être pour l'octroi de subsides aux indépendantes innovantes.

En ce qui concerne le financement, les « mini-indépendantes » sont, en toute logique, toujours plus en faveur des initiatives proposées. Cette divergence est surtout marquée au niveau du microcrédit (73%-50%), des aides à la création (84% - 71%) et des subsides pour les indépendantes innovantes (82% - 61%). Par contre, les indépendantes au gros capital (+ 50 000€) sont légèrement plus positives vis-à-vis des quotas bancaires : 50% - 45%.

9.6 Environnement professionnel



Dans cette catégorie, les Business Center mixtes constituent les mesures les plus appréciées avec en moyenne 70% des indépendantes qui y sont favorables. Ensuite vient l'assurance pension spécialement destinée aux femmes. Pour une fois, une initiative destinée aux femmes plait autant aux néerlandophones qu'aux francophones. Suivent ensuite l'assurance responsabilité civile, les Business Center féminins et les assurances faillites destinées aux femmes. Ici encore, on remarque très nettement que les projets liés exclusivement aux femmes plaisent moins aux néerlandophones qui préfèrent ne pas être différenciés des hommes.

« Een gezonde maatschappij beoogt een harmonisch samengaan tussen mannen en vrouwen ».

Les indépendantes qui viennent de se lancer se montrent également plus favorables à ces propositions. Elles sont 75% à souhaiter voir se développer les Business Center mixtes (contre 64%), elles sont 58% (contre 45%) à vouloir une assurance faillite spécialement destinées aux femmes. Enfin, elles sont 60% (contre 51%) à être en faveur d'une assurance responsabilité civile spécialement destinée aux femmes.

C'est également le cas des « mini-indépendantes ». Elles sont plus en faveur de toutes les initiatives proposées que les personnes à la tête d'une entreprise à gros capital.

Environnement professionnel	-5.000,00 €	+ 50 000€
Business center mixte	72%	64%
Business center féminin	58%	50%
Assurance faillite spécialement destinée aux femmes	55%	46%
Assurance pension spécialement destinée aux femmes	68%	61%
Assurance responsabilité civile spécialement destinée aux femmes	57%	46%

10. Paroles d'indépendantes

Les personnes interrogées ont elles-mêmes fait quelques propositions d'initiatives à développer :

- Un véritable soutien pour les enfants : scolaire, garde d'enfants en cas de maladie etc.
- Soutien tactique et financier pour les femmes en famille monoparentale
- Plus de soutien pour le lancement d'une entreprise : moins de taxes, plus de subsides, mettre en place des filets diminuant la prise de risque qui est le frein principal à l'entrepreneuriat
- Refonte majeure du statut de l'indépendant
- Vrai congé de maternité
- Encourager les femmes à investir et prendre des risques, à entreprendre comme les hommes
- « Traitez-nous différemment, mais de manière égale »
- Des formations le soir ou le week-end, gratuites ou très bon marché.

V. Résultats de la Table Ronde – 14 juin 2010

Le 14 juin 2010, nous avons organisé une Table Ronde à laquelle nous avons invité les principaux acteurs de l'entrepreneuriat féminin en Belgique ainsi que des spécialistes de l'entrepreneuriat en Europe. Le but était de discuter des premiers résultats, de vérifier leur adéquation avec la réalité, de valider notre analyse et de partager nos expériences respectives de terrain afin d'en retirer des recommandations.

Etaient présents :

- Amandine Peeters – JUMP
- Bernadette Pâque – Entrepreneuruse
- Carine Maroquin – FCEB
- Céline Delhoye – Diane
- Chris Crombe – Mabizz (Markant)
- Dace Lutens-Thuemmel – EWLA
- Els Delaere – VOKA
- Fernand Fyon – Accompagnateur en création chez AFFA (Crédal)
- Françoise Goffinet – Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes
- Frédérique Clavel – Présidente de Paris Pionnières
- Isabella Lenarduzzi – Fondatrice et directrice de JUMP
- Julie Incorvaia – Diane
- Karolien Stockx – Coordinatrice chez Mabizz (Markant)
- Maja De Noyette – JUMP
- Marina Aubert – Entrepreneuruse
- Mauro Bianchi - Teseo
- Mélanie Renzonnet – SPE
- Micheline Briclet – Présidente FCEB
- Monique Chalude – Présidente d'Amazone et auteure du *Guide web pour les femmes entrepreneures*
- Petra Geerdens – Fonds de Participation
- Philippe Van Rie – EBN
- Pierre Thonon – BECI
- Sabine Clappaert – Entrepreneuruse

Avant de présenter les résultats, une discussion concernant la définition de « l'entrepreneuse » a eu lieu. En rédigeant notre rapport, nous avons remarqué une grande disparité des conceptions et des définitions (indépendante, commerçante, actionnaire de

société etc.) Il a donc été proposé d'adopter une seule et même définition par souci d'homogénéité et pour une meilleure compréhension de l'entrepreneuriat. Nous avons décidé d'utiliser la définition de la canadienne D. Lavoie⁴¹ qui comprend le terme « entrepreneur » dans son sens large : « L'entrepreneure, c'est la femme qui, seule ou avec un ou des partenaire(s), a fondé, acheté ou accepté en héritage une entreprise, qui assume tous les risques et responsabilités financières, administratives et sociales et qui participe quotidiennement à sa gestion courante ». C'est donc ce que nous avons fait dans cette étude.

Après avoir présenté les résultats de l'enquête, chacun a pu exprimer son avis quant aux différents thèmes abordés. Les intervenants ont relevé que les différences entre francophones et néerlandophones que nous avons soulevées dans notre enquête devaient être prises avec précaution car notre échantillon de néerlandophones n'est pas tout à fait représentatif. Nous nous sommes aussi rendu compte que nous n'avions pas fait d'évaluation concernant l'utilisation des fonds propres pour constituer le capital de l'entreprise.

Nous avons débattu des sujets suivants :

- Niveau d'étude
- Visibilité
- Réseaux
- Innovation
- Conciliation vie de famille/vie privée
- Recommandations

1. Niveau d'étude

Dans notre étude, il est apparu qu'il existe une corrélation très nette entre le fait d'avoir suivi des études supérieures et le fait de lancer sa propre affaire. Chez Markant et chez Diane, il en est autrement. Leur public est différent. Il est plutôt constitué de femmes moins diplômées et qui se dirigent davantage vers le statut d'indépendant sans mise en place d'une entreprise. De plus, celles qui ont étudié se lancent le plus souvent dans de projets divergeant de leurs études.

⁴¹ « L'entrepreneure, c'est la femme qui, seule ou avec un ou des partenaire(s), a fondé, acheté ou accepté en héritage une entreprise, qui assume tous les risques et responsabilités financières, administratives et sociales et qui participe quotidiennement à sa gestion courante ».

Les intervenants font aussi remarquer que le niveau de qualification des entrepreneurs risque de diminuer à cause de la nouvelle possibilité d'obtenir un certificat de gestion sans véritable niveau de qualification générale.

2. Visibilité des indépendantes

La visibilité des entrepreneuses dans les médias s'accroît. Cependant, il faut davantage montrer des femmes qui ne sont pas uniquement des chefs de plus grandes entreprises mais aussi de très petites entreprises, des personnes auxquelles un plus grand nombre d'indépendantes peuvent s'identifier. En effet, les femmes que l'on voit régulièrement dans les médias ne sont pas toujours des entrepreneuses à proprement parler mais souvent des héritières d'entreprises familiales. Il faut donc davantage parler des **créatrices** d'entreprise.

Le fait que ces femmes entrepreneuses ont très peu de temps pour jouer les ambassadrices (« *roles models* ») constitue un autre obstacle auquel on doit faire face. Le réseau peut palier à cela en faisant participer de nombreuses femmes qui chacune participerait à hauteur de quelques heures. Le réseau doit alors assumer l'organisation de ces « *role models* » mais tous s'accordent à dire que c'est d'une très grande richesse.

La création de prix récompensant des entrepreneuses est un atout pour la visibilité. Mais il y a des écueils à éviter car il faut baser les résultats sur une analyse quantitative et qualitative pour que le prix soit plus légitime. Il faut éviter les prix vie privée/professionnelle qui stigmatisent encore les femmes pour cette recherche d'équilibre. Affa (Affaires de femmes, femmes d'affaires – Crédal), par exemple, propose de lancer un prix pour la croissance de l'entreprise de femmes.

Plus de visibilité permettra aux femmes indépendantes de se sentir moins isolées et plus soutenues.

3. Réseaux :

Beaucoup d'indépendantes se sont plaintes de n'avoir pas assez bénéficié des réseaux. Pour elles, il s'agissait de réunions très agréables entre copines mais qui n'ont pas pu les aider dans leurs affaires. Elles ont déploré le manque de partage d'expérience et de formation. Selon elles, les réseaux sont essentiellement sociaux (« *social networking* ») et ne proposent pas suffisamment d'outils pour aller plus loin (« *content networking* »). Pour nuancer cet avis, il a été souligné par plusieurs personnes que lorsque l'on intègre un réseau, il ne faut pas s'attendre tout de suite à en sortir quelque chose. Il s'agit d'abord de donner de soi et de construire petit à petit. On a également mis l'accent sur l'utilité de diversifier les réseaux, cercles, activités : peu importe la structure, l'important est ce qu'on en fait.

Il est important pour les réseaux de se professionnaliser : il faut plus de moyens et moins fragmenter les structures existantes afin d'y ajouter plus de contenu. Les réseaux existants devraient donc coopérer et se rapprocher. Il a été proposé qu'une action commune soit

développée pour plus de visibilité mais également pour mutualiser les connaissances (« *knowledge transfer* ») et évaluer les bonnes pratiques. Cela permettra de créer de nouveaux produits qui correspondent aux besoins spécifiques des femmes car leur vie est encore différente de celles des hommes. Cela permettrait également de palier aux problèmes auxquels les structures d'accompagnement font face : Markant, par exemple, a des difficultés à trouver des *mentees* (*starters*) tandis que chez Diane, ils ont du mal à trouver des *mentors* (entrepreneuses confirmées).

Il faut également que les réseaux se déploient car certains restent trop locaux ce qui ne convient pas aux entrepreneuses qui portent des projets ambitieux.

Les réseaux mixtes d'entrepreneurs font parfois encore peur car ils sont trop masculins. Certaines craignent d'y voir trop d'hommes, trop de technologie et trouvent cela intimidant. De plus les réseaux mixtes ne communiquent pas non plus aux femmes qu'elles sont les bienvenues. Voka et BECI, par exemple, ne font pas de monitoring sur le nombre de femmes qu'ils accueillent.

C'est pourquoi les réseaux féminins répondent encore et toujours à une demande. Certains les trouvent même indispensables tant que les femmes sont encore minoritaires dans le métier. On ajoute cependant qu'ils doivent servir de tremplin vers les réseaux mixtes.

Tous les intervenants préconisent que les femmes s'engagent plus dans les réseaux mixtes car hommes et femmes ont les mêmes besoins et défis. Il est vrai que le fait d'avoir une vie privée très structurée est un frein pour la participation des femmes à plusieurs réseaux simultanément mais c'est un problème de moins en moins exclusivement féminin. Cela nécessite un changement social profond afin d'arriver à une organisation sociale et familiale équilibrée.

4. Innovation :

14% des répondantes à notre enquête ont protégé leur innovation et ont déposé une marque, un brevet ou un modèle. Si l'on regarde d'un peu plus près et que l'on ne prend en compte que les indépendantes en société de notre panel, on atteint 29% de moyenne. Cette moyenne n'est pas suffisante. Il y a là un réel progrès à faire. Les femmes qui ont un projet ambitieux ont besoin de plus d'accompagnement et de plus de ressources. Il faudrait qu'il y ait plus de femmes dans les métiers de l'innovation et des technologies.

Dans ce cadre, il faut transférer la préoccupation de l'équilibre hommes/femmes aux intermédiaires pour plus d'accompagnement de l'innovation auprès des entrepreneuses. Il convient dès lors de diriger des actions spécifiquement vers les entrepreneuses et d'évaluer les résultats.

On peut se baser sur l'expérience de Paris Pionnières : elles accompagnent des entrepreneuses innovantes au sein d'une pépinière d'entreprise et ensuite les technopoles viennent y chercher des femmes afin d'augmenter leur taux de mixité.

5. Conciliation vie de famille/vie privée :

Le public de Markant penche bien plus pour des structures collectives de services plutôt qu'individuelles surtout en ce qui concerne les gardes d'enfants.

6. Recommandations :

- Faire un effort central et commun pour consolider les savoirs : il est important de mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques pour plus de professionnalisation des réseaux.
- Avoir plus de ressources : ces ressources sont nécessaires afin de pouvoir ajouter plus de contenu aux réseaux et aux services proposés.
- Parler beaucoup plus de l'entrepreneuriat féminin aux jeunes filles et leur montrer à quel point ce peut être épanouissant : il est irréaliste de tenter de proposer des bouées de sauvetage ou assurances aux femmes qui n'osent pas franchir le cap du passe de salariée à indépendante. Il vaut mieux sensibiliser les femmes beaucoup plus jeunes pour qu'elles entreprennent plus rapidement, avant d'avoir des enfants.
- Aller plus loin dans l'éducation au risque : un risque mesuré peut être un plaisir !
- Changer le « *cultural background* ». Le poids de la structure familiale ne doit plus être l'apanage des femmes.
- Augmenter la visibilité des femmes par la création de prix dépendant d'une analyse quantitative et qualitative, des réseaux d'ambassadrices, un portail web, et des événements de grande ampleur.
- Encourager les réseaux féminins et la participation aux réseaux mixtes. Donner plus de moyen aux réseaux féminins, leurs demander de coopérer et *monitorer* leurs résultats.
- Faciliter l'accès aux services, l'accompagnement et le financement pour les très petites entreprises.

- EWLA (*European Women Lawyers Association*) va développer un portail web présentant l'information nécessaire pour l'entrepreneuriat au niveau européen et propose une collaboration.
- Avoir des actions et initiatives en faveur de l'entrepreneuriat féminin plus coordonnées et évaluées plus régulièrement.
- Il faut également accompagner les femmes dans leur passage du statut de salariée, à celui d'indépendante et ensuite à la constitution d'une société. Cette transition d'un statut à l'autre est un cap qu'elles n'osent parfois pas franchir et qui constitue dès lors un frein à l'entrepreneuriat et à sa croissance.
- Les intervenants ont aussi proposé de créer de nouveaux produits financiers plus adaptés aux entrepreneuses.

VI. Conclusion et recommandations :

Les femmes entreprennent mais dans une moindre mesure que les hommes : elles sont moins nombreuses, investissent moins, engagent moins et leurs entreprises présentent moins de croissance.

Celles qui pourtant se lancent sont de femmes en-dessous de 45 ans qui, pour la grande majorité d'entre elles, ont des enfants. Elles cherchent essentiellement à avoir plus d'autonomie professionnelle et sont poussées par un désir d'accomplissement personnel.

Elles sont généralement satisfaites de leurs choix mais déplorent les inconvénients liés à leur statut. Pour réussir, elles comptent beaucoup sur leur propre personnalité, le soutien de leurs proches et de leur réseau. Mais elles voudraient voir se développer plus de structures de services, d'accompagnement et d'aide non seulement pour leur vie professionnelle mais aussi pour leur vie familiale.

Il faut aussi garder à l'esprit que ces femmes, selon leurs différentes étapes de vie et selon le stade de développement de leur entreprise, ont des besoins différents et font face à des problèmes différents. Selon leur âge, le fait qu'elles aient des enfants, le capital de leur entreprise etc., les femmes s'appuieront sur des éléments différents pour lancer et faire croître leur entreprise.

Selon les réponses des personnes interrogées, c'est principalement dans le domaine de la vie de famille qu'il faudrait développer des initiatives. Elles sont donc intéressées par plus de gardes d'enfants, un congé de maternité plus long, l'entrepreneur remplaçant et un soutien scolaire plus important. Mais surtout, ces services devraient être plus flexibles. Elles trouvent également utile que soient déployées des réseaux d'ambadrices et des événements pour entrepreneuses qui leurs donnent plus de visibilité et permettent la mutualisation des connaissances. Elles voudraient également pouvoir bénéficier de formations financières, juridiques et de formations à la vente. Elles ont mis l'accent sur le fait que ces formations devaient être très accessibles. En termes d'accompagnement, il semble nécessaire de créer un portail web qui présenterait toutes les informations utiles à l'entreprenariat. Enfin, en ce qui concerne le financement, les répondantes à notre questionnaire sont intéressées par les aides à la création et le microcrédit.

La Table Ronde a mis l'accent sur la nécessité d'une plus grande mutualisation des connaissances et d'une constante évaluation afin de dégager des meilleurs pratiques pour plus de professionnalisation des réseaux et des services d'accompagnement. Il a paru

important à tous d'ajouter du contenu (« *knowledge* ») aux réseaux mixtes et féminins d'entrepreneurs. Les réseaux féminins sont toujours nécessaires car ils répondent à une véritable demande dans un monde où les femmes sont encore minoritaires, mais ils doivent de plus en plus servir de tremplin vers des structures mixtes.

En conclusion :

- Il faut un travail de fond sur les statistiques en harmonisant les définitions et en détaillant les catégories d'indépendants et leur genre : commerçant, profession libérale, administrateur de société, indépendant isolé...
- Il est impératif d'améliorer le statut juridique des indépendants afin de palier à l'aversion au risque des femmes.
- Il faut lancer des mesures d'accompagnement à la création d'entreprise destiné aux femmes avec un large plan de communication afin de les convaincre que le choix d'une carrière d'indépendante est un choix positif et valorisant.
- Il faut diffuser les « *roles models* » pour encourager plus de femmes à entreprendre.

Bibliographie

- Elaine Allen, Amanda Elam, Nan Langowitz, Monica Dean, *2007 Report on Women and Entrepreneurship*, GEM.
- Annie CORNET, Christina CONSTANTINIDIS et Simona ASENDEL, *Les femmes entrepreneures face à la formation, au financement et aux réseaux. Recherche quantitative : rapport national*, Liège, 2004.
- Annie CORNET, Christina CONSTANTINIDIS, *Entreprendre au féminin : une réalité multiple et des attentes différenciées*, Liège, 2004.
- Sabine LARUELLE, Plan Famille pour les indépendants. Mesures d'encouragement à l'entreprenariat féminin, Mars 2009.
- Eurostat, employeurs et travailleurs indépendants, 2009.
- DG ENTREPRISE AND INDUSTRY, Evaluation on Policy : Promotion of Women innovators and entrepreneurship, Brussels, 2008.
- DG ENTREPRISE AND INDUSTRY - EUROBAROMETER, Entrepreneurship. Survey of the EU 25 - Belgium.
- SEIN (Universiteit Hasselt), Ilse Gilops, Mieke Van Haegendoren, *Beeld van de vrouwelijke ondernemer in de media*, Hasselt, nov. 2006.
- Hans Orijns, Olivier Tilleuil, *Vrouwelijk Ondernemerschap in Vlaanderen. Onontgonnen creatief potentieel*, Leuven, 2009. (FlandersDC)
- Markant, UNIZO, Sein, *Empowering Female Entrepreneurs. Pijler V: Ondersteunende diensten*, 2008.
- <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/travailvie/emploi/index.jsp> : indicateurs du marché du travail.
- Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, *Femmes au sommet*, Bruxelles, 2008.
- Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, *Genre et emploi du temps. Différences et évolution dans l'emploi du temps des femmes et des hommes belges*, Bruxelles, 2005.
- Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, *Femmes et hommes en Belgique. Statistiques et indicateurs de genre*, Bruxelles, 2006.
- Observatoire bruxellois de l'emploi, *L'emploi des femmes bruxelloises : aperçu des inégalités de genre*, Bruxelles, avril 2010.
- Service public fédéral. Emploi, Travail et Concertation sociale : <http://www.emploi.belgique.be/moduleDefault.aspx?id=21166#AutoAncher5>: Répartition des adultes selon le niveau de qualification et le statut professionnel
- Conseil des recteurs des universités francophones de Belgique : <http://www.cref.be/>

- ASE (Agence de stimulation économique), *L'entrepreneuriat féminin en Wallonie*, Liège, 2009.
- INASTI : https://rproxy.rsvz-inasti.fgov.be/WebSta/index_fr.htm
- Agence Alter, *Etude de la trajectoire des créateurs d'entreprise en Région de Bruxelles-Capitale*, Bruxelles, 2005.
- MC2 scrl – Monique Chalude Consultants, *Franchir le pas. Etat des lieux et recommandations*.
- European Commission, *The European Network to Promote Women's Entrepreneurship (WES). Activity Report 2008*, Bruxelles, 2009.
- European Commission, *SBA Fact Sheet. Belgium*,
- Ernst& Young, *Scaling up. Why Women-Owned Businesses can recharge the Global Economy*,
- Agence Bruxelloise pour l'Entreprise et Alter&I, *Etude de la trajectoire des créateurs d'entreprise en Région de Bruxelles-Capitale*, Bruxelles, 2005.
- ASE, *L'entrepreneuriat féminin en Wallonie*, Liège, janvier 2009.
- Fonds de participation et CEFIP, *Impact de la micro-finance en Belgique*, 2007.

Annexes

Questionnaire en français

1. Langue :
 - a. FR
 - b. NL
 - c. Autre

2. Quel est votre statut ? (plusieurs réponses possibles)
 - a. Indépendante
 - b. Profession libérale
 - c. Porteuse de projet d'entreprise
 - Salariée
 - Chômeuse
 - CPAS
 - d. Actionnaire majoritaire d'une société
 - e. Actionnaire minoritaire active d'une société
 - f. Actionnaire minoritaire passif d'une société
 - g. Commerçante
 - h. Conjointe aidante
 - i. Agricultrice

3. Age :
 - a. 18-24
 - b. 25-34
 - c. 35-44
 - d. 45-54
 - e. 55-64
 - f. 65 et plus

4. Vous habitez :
 - a. Bruxelles-Capitale
 - b. Flandres
 - c. Wallonie
 - d. Autre

5. Degré d'étude :
 - a. Secondaire

- b. Supérieur non universitaire
- c. Supérieur universitaire

6. Combien d'enfants avez-vous ?

	0-5 ans	6-11 ans	12 ans et+
0			
1			
2			
3			
4 et plus			

Votre entreprise

7. Dans quel secteur êtes-vous active ?

- a. Services à la personne
- b. Services aux entreprises
- c. Horeca
- d. Production / industrie
- e. Construction
- f. Artisanat
- g. Distribution / Commerce
- h. Agriculture
- i. Autre :

8. Jugez-vous que votre que votre entreprise (ou projet) est innovante ?

- a. Oui
- b. Non
- c. Modérément

Commentaire :.....

9. Avez-vous déposé une marque/un brevet/un modèle ?

- a. Oui
- b. Non

10. Quel âge à votre entreprise

- a. – 3 ans
- b. 3-5 ans
- c. + de 5 ans

11. Quel âge aviez-vous lorsque vous avez démarré votre activité ?

- a. 18-24
- b. 25-34
- c. 35-44
- d. 45-54
- e. 55-64
- f. 65 et plus

Votre expérience

12. Etes-vous satisfaite d'avoir pris la décision de lancer votre propre affaire ou de devenir indépendante ?

- a. OUI
- b. NON
- c. Modérément

Commentaire :.....

13. Pour quelles raisons principales avez-vous lancé votre propre affaire ou êtes-vous devenue indépendante ?

- a. Besoin d'autonomie professionnelle
- b. Besoin d'accomplissement personnel
- c. Autonomie dans l'organisation du travail (flexibilité)
- d. Nécessité financière (chômage etc.)
- e. Pour gagner plus financièrement
- f. reprise de l'activité d'un proche
- g. peu de possibilités d'avancement dans l'emploi précédent
- h. Besoin de réaliser ses propres projets
- i. Autre :.....

14. Quels sont les éléments fondamentaux pour lancer son affaire ou devenir indépendante ?

- a. Réseau
- b. Financement
- c. Soutien des proches
- d. Personnalité
- e. Expérience
- f. Partenaires business
- g. Formation
- h. Autre

15. Se lancer comme indépendante est-il un choix de carrière socialement accepté pour une femme ?

- a. OUI
- b. NON
- c. Modérément

16. Avez-vous été soutenu par votre entourage ?

- a. OUI
- b. NON
- c. Modérément

17. Si vous avez répondu a ou c à la question précédente, par qui avez-vous été le plus soutenu ?

- a. Partenaire : 0 beaucoup 0 moyen 0 peu 0 ne s'applique pas 0 pas du tout
- b. Enfants : 0 beaucoup 0 moyen 0 peu 0 ne s'applique pas 0 pas du tout
- c. Parents : 0 beaucoup 0 moyen 0 peu 0 ne s'applique pas 0 pas du tout
- d. Amis : 0 beaucoup 0 moyen 0 peu 0 ne s'applique pas 0 pas du tout
- e. Collègues : 0 beaucoup 0 moyen 0 peu 0 ne s'applique pas 0 pas du tout
- f. Acteurs institutionnels : 0 beaucoup 0 moyen 0 peu 0 ne s'applique pas 0 pas du tout

18. Y a-t-il suffisamment de services d'aide permettant aux parents de continuer à travailler même après avoir fondé une famille ?

- a. OUI
- b. NON
- c. Modérément

Commentaire :

19. Trouvez-vous utile qu'il existe des initiatives et services spécialement destinés aux femmes entrepreneuses ?

- a. OUI
- b. NON
- c. Ca dépend :

Commentaire.....

20. Avez-vous été accompagnée pour le lancement de votre entreprise ?

- a. OUI

- Par qui ?
- b. NON

21. Avez-vous déjà cherché du soutien financier (subsides, prêt) ou du capital (Business Angel) ?

- a. OUI
 - Lequel ?
 1. Subsides
 2. Prêt public ou solidaire
 3. Prêt bancaire
 4. Capitalisation (Business Angel ou Capital risk)
 5. Autre
 - L'avez-vous obtenu ?
 1. Oui
 2. Non
 3. En partie. Commentaire :.....
- b. NON

22. Quel est le montant des fonds propres de votre société ?

- a. 0 – 5000€
- b. 5 000 – 10 000€
- c. 10 000 – 20 000€
- d. 20 000 – 50 000€
- e. 50 000 – 100 000€
- f. Ne s'applique pas

23. Faites-vous partie d'un réseau mixte d'entrepreneurs ?

- a. OUI
 - Lequel ?
- b. NON

24. Faites-vous partie d'un réseau féminin d'entrepreneuses ?

- a. OUI
 - Lequel ?
- b. NON

25. Avez-vous suivi ou suivez-vous régulièrement des formations complémentaires ?

- a. OUI
- b. NON

26. Quelle initiative devrait être développée ?

Attribuez une note à chacune de ces initiatives : 0 étant une initiative que vous jugez inutile, 3 étant une initiative très importante.

	0	1	2	3
I. Accompagnement				
Incubateur mixte (structure d'aide à la création d'entreprise pour passer du projet à l'entreprise économiquement viable)				
Incubateur féminin				
Portail Web présentant toute l'information dédiée aux entrepreneurs				
Réseaux mixtes				
Réseaux féminins				
Accompagnement pour l'acquisition, transmission et vente d'une affaire				
Accompagnement individuel par des experts pour la stratégie de croissance				
Mentoring (accompagnement par une entrepreneuse confirmée)				
II. Visibilité				
Prix récompensant des femmes entrepreneuses				
Réseau d'ambadrices « modèles » venant se présenter et partager leur expérience.				
Plus de mixité dans les événements professionnels				
III. Formation				
Financière				
Relations humaines				
Juridique				
Sur la franchise				
Outils de formation à distance				
Accompagnement aux technologies (web2.0, e-business, réseaux sociaux...)				
Vente				
IV. Financement				
Micro-crédit				
Fonds qui investissent spécialement dans les entreprises dirigées par des femmes				
Business Angel (investisseurs privés)				
Faciliter l'accès aux aides à la création				
Octroi de subsides aux femmes innovantes				
Quotas des financements bancaires en faveur des femmes				
Prêts ou fonds de garantie spécifiques aux femmes				
V. Environnement professionnel				
Business center mixte				
Business center féminin				

Assurance faillite spécialement destinée aux femmes				
Assurance pension spécialement destinée aux femmes				
Assurance responsabilité civile spécialement destinée aux femmes				
VI. Soutien				
Garde d'anfants				
Congé de maternité pour indépendantes égal à celui des salariées				
Entrepreneur remplaçant qui peut remplacer une entrepreneuse malade, enceinte...				
Soutien scolaire				

27. De quel autre type de soutien auriez-vous aimé bénéficier ?

Questionnaire en néerlandais

1. taal
 - a. FR
 - b. NL
 - c. Andere

2. Uw statuut ? (meerdere mogelijkheden)
 - a. Zelfstandige
 - b. Vrij beroep
 - c. Projectverantwoordelijke
 - Loontrekkend
 - Stempelaar
 - OCMW
 - d. Meerderheids aandeelhouder van een bedrijf
 - e. Actieve minderheidsaandeelhouder van een bedrijf
 - f. Minderheidsaandeelhouder van een onderneming
 - g. Handelaar
 - h. Werkende partner
 - i. Landbouwster

3. leeftijd
 - a. 18-24
 - b. 25-34
 - c. 35-44
 - d. 45-54
 - e. 55-64
 - f. 65 of meer

4. U woont :
 - a. Brussel-Hoofdstad
 - b. Vlaanderen
 - c. Wallonië
 - d. Andere

5. Studies
 - a. Secundair onderwijs
 - b. Hoger niet universitair onderwijs
 - c. Universitair

6. Hoeveel kinderen heeft u ?

	0-5 jaar	6-11 jaar	12 jaar en meer
0			
1			
2			
3			
4 en meer			

uw onderneming

7. In welke sector bent u werkzaam ?

- a. Persoonlijke dienstverlening
- b. Dienstverlening aan bedrijven
- c. Horeca
- d. Productie / Industrie
- e. Bouw
- f. Ambacht
- g. Landbouw
- h. Distributie / verkoop
- i. Andere

8. Vindt u dat uw onderneming of project innovatief is?

- a. Ja
- b. Neen
- c. Matig

9. Heeft u een merk, brevet of model gedeponeerd ?

- a. Ja
- b. Neen

10. U bent werkzaam in dit domein sedert

- a. -3 jaar
- b. 3-5 jaar
- c. 5 jaar of meer

11. Hoe oud was u bij de aanvang van uw werkzaamheden ?

- a. 18-24
- b. 25-34
- c. 35-44
- d. 45-54
- e. 55-64
- f. 65 of meer

Uw ervaring

12. Bent u tevreden van uw eigen bedrijf te hebben opgericht of zelfstandige te zijn geworden ?

- a. ja
- b. neen
- c. matig

commentaar

13. Welke waren uw hoofdredenen om uw eigen zaak op te richten of zelfstandige te worden ?

- a. Nood aan professionele onafhankelijkheid
- b. Nood aan persoonlijke voldoening
- c. Nood aan flexibel werken
- d. Uit noodzaak
- e. Om financieel meer te verdienen
- f. Zaak overgenomen van een kennis
- g. Weinig doorgroeimogelijkheden in mijn vorige job
- h. Nood om mijn eigen projecten te realiseren
- i. Andere

14. Welke zijn de fundamentele elementen om zelfstandig te beginnen ?

- a. Netwerk
- b. Financieel
- c. Steun van vrienden
- d. Persoonlijkheid
- e. Ervaring
- f. Business partners
- g. Opleiding
- h. Andere

15. Is starten als zelfstandige sociaal aanvaardbaar voor een vrouw ?

- a. ja
- b. neen
- c. gedeeltelijk

16. Werd u gesteund door uw omgeving ?

- a. ja
- b. neen

c. gedeeltelijk

17. Als u de vorige vraag met a of c heeft beantwoord, door wie werd je dan het meeste gesteund?

- a. Partner 0 veel 0 matig 0 weinig 0 helemaal niet 0 niet van toepassing.
- b. kinderen 0 veel 0 matig 0 weinig 0 helemaal niet 0 niet van toepassing
- c. ouders 0 veel 0 matig 0 weinig 0 helemaal niet 0 niet van toepassing
- d. vrienden 0 veel 0 matig 0 weinig 0 helemaal niet 0 niet van toepassing
- e. collega's 0 veel 0 matig 0 weinig 0 helemaal niet 0 niet van toepassing
- f. institutionele instellingen 0 veel 0 matig 0 weinig 0 helemaal niet 0 niet van toepassing.

18. Zijn er voldoende hulpdiensten om ouders toe te laten om verder te werken nadat ze een gezin hebben gesticht?

- a. ja
- b. neen
- c. matig

commentaar

19. Vindt u het nuttig dat er initiatieven en diensten zijn specifiek voorbehouden voor vrouwen ?

- a. ja
- b. neen
- c. hangt ervan af

commentaar

20. Heeft u begeleiding genoten bij de opstart van uw onderneming ?

- a. Ja
 - door wie ?
- b. neen

21. bent u al op zoek gegaan naar financiële ondersteuning (subsidies, leningen,) of kapitaal (business angel)

- a. ja
 - welke ?
 1. Subsidie
 2. Publieke lening of borgstelling

- 3. banklening
- 4. Kapitalisatie
- Heeft u uw lening bekomen ?
 - 1. ja
 - 2. neen
 - 3. gedeeltelijk
 - commentaar

b. neen

22. Hoeveel bedraagt het eigen vermogen van uw onderneming ?

- a. 0 – 5000€
- b. 5 000 – 10 000€
- c. 10 000 – 20 000€
- d. 20 000 – 50 000€
- e. 50 000 – 100 000€
- f. niet van toepassing

23. maakt u deel uit van een netwerk van gemengde ondernemers?

- a. ja
 - welke ?
- b. neen

24. Maakt u deel uit van een netwerk van vrouwelijke ondernemers

- a. ja
 - welke ?
- b. neen

25. volgt u of heeft u regelmatig bijkomende opleidingen gevolgd?

- a. ja
- b. neen

26. Welk initiatief zou moeten ontwikkeld worden?

Geef een score aan elk van deze initiatieven: 0 is een initiatief dat u waardevol vindt, 3 is een initiatief dat u zeer belangrijk vindt.

	0	1	2	3
VII. Accompagnement				
gemengde incubator (Een structurele hulp bij de oprichting van een onderneming om de stap te zetten van het project naar een economisch leefbare				

onderneming)				
Vrouwelijke incubator				
Informatief Web portaal voor ondernemers				
Gemengd netwerk				
Vrouwelijk netwerk				
Begeleiding bij het verwerven, verkopen of overlaten van een zaak				
Individuele begeleiding door experts voor de strategische groei				
Mentoring (begeleiding door een vrouwelijke ondernemer)				
VIII. Zichtbaarheid				
Een prijs voor vrouwelijke ondernemers				
Netwerk van ambassadrices "voorbeeldfunctie" die hun ervaring delen met jongeren				
Evenement voor vrouwelijke ondernemers en hun zichtbaarheid				
IX. Opleiding				
Financieel				
Human resources				
Personneelsbeheer				
Juridisch				
Franchising				
Tools voor studie vanop afstand				
Technologische begeleiding (web2.0,e-business, sociale netwerken...)				
Verkoop				
X. Financiering				
Micro krediet				
Een fonds dat enkel investeert in ondernemingen bestuurd door vrouwen				
Business angel (private investeerders)				
De toegang vergemakkelijken voor oprichting				
Octrooi voor subsidies voor innoverende vrouwen				
Quota's voor bankfinancieringen ten voordele van vrouwen				
Leningen of garantiefondsen specifiek voor vrouwen				
XI. Professionele omgeving				
Gemengd business center				
Vrouwelijk businesscenter				
Verzekering tegen faillissement voor vrouwen				
Pensioenverzekering voor vrouwen				

Verzekering burgerlijke aansprakelijkheid voor vrouwen				
XII. ondersteuning				
Kinderopvang				
Moederschapverlof voor zelfstandigen idem als voor loontrekkenden				
Vliegende ondernemer die een zieke ondernemer kan vervangen				
Schoolhulp voor kinderen				

27. Welk ander type ondersteuning zou u willen genieten ?

Témoignages des répondantes

Jugez-vous que votre projet/entreprise est innovant/e?

Commentaire
Le résultat de nos services n'est pas innovant, il est de qualité. Je dirais qu'il est de qualité supérieure par rapport à celui de nos concurrents.
Peut-être pas dans le service en tant que tel, mais plutôt dans la façon respectueuse de traiter le personnel, de ne pas le presser comme un citron et de faire rayonner un bien-être tellement plus précieux que l'appât du gain.
Je travaille à la mise en œuvre de stratégies de développement durable et de responsabilité sociétale et éthique dans les entreprises et organisations.
Oui, il s'agit d'un type de service très peu proposé sur le marché.
Il s'agit d'un master incluant 8 partenaires européens : Suède, UK, Pays-Bas, France, Espagne, Portugal, Roumanie et Belgique.
Création de site internet, marketing sur le web. Pas très innovant mais...
Modérément au regard des concurrents, mais probablement innovant si l'on adopte le point de vue de la profession dans son ensemble.
Je travaille par projet et j'utilise différents vecteurs : photo, vidéo, graphisme, architecture, mobilier, écriture, etc.
Un petit réseau européen d'Executive Search qui se différencie des grandes firmes (américaines principalement) par spécialisation, communication, flexibilité, tant pour les entreprises que pour les candidats.
Je pense être une des seules à organiser le volontariat en entreprise sur mesure et avec du sens!
Innovant en termes non pas de technologie mais de contenu et de concept.
Techniques énergétiques thérapeutiques individuelles et de groupe.
Alimentation pour personnes allergiques au gluten, lactose, soja, œuf, etc.
Belgium Compliant Solutions offre des services aux expatriés, notamment une solution totalement légale afin de payer moins d'impôts.
Recherche constante d'originalité dans la communication.
Je remets au goût du jour le savoir-faire traditionnel de la couture et du tricot comme activité de détente et de développement personnel.
Je travaille en gérant des projets pour les Services Communaux Financiers des villes.
J'édite un journal professionnel pour les dermatologues. Mais je voudrais lancer une version électronique pour i-pad et autres smartphones ou pc. Cela me semblerait plus innovant !
Pas sur le fond mais bien sur la forme : modalités, conditions, approches.
Je fournis un service qui n'existait pas auparavant sous cette forme globale.
Entreprise classique mais gestion personnelle.
Je suis la seule à publier des magazines en chinois pour la défense de la Belgique en Chine.
Société active dans les services informatiques, besoin constant de mise à jour des connaissances de l'équipe technique.
J'ai commencé en 2006 des formations sur la communication intégrée ; ce modèle a depuis lors été copié par les autres organismes professionnels du secteur, mais il était assez révolutionnaire à l'époque.
Un lieu d'exception consacré au Mariage et situé dans une ferme brabançonne située à Haut-Ittre : salles de banquet, chambres d'hôtes, magasin de robes de mariée, centre de beauté et du bien-être, magasin de décoration.
Notre objectif est d'aider les entreprises à devenir plus innovantes en développant leurs capacités créatives.
Je suis "auto-entrepreneuse" et organise des formations au management culturel européen, avec pratique, visites à Bruxelles, rencontres et networking à l'international.
Je suis active dans le domaine de la nutrition pour enfants et parents. Nous innovons par rapport à la diététique, car ici il est question non pas de régime, mais de bon sens, de collaboration dans la famille,

d'écoute et de gourmandise.
Une société de service (marketing) a pour obligation d'être en perpétuel questionnement : nous devons tenir compte des évolutions des consommateurs, de leurs modes de vie et de leurs priorités.
Spécialiste en e-réputation et réseaux sociaux, je m'occupe d'un secteur méconnu et continuellement en évolution.
Trying to let it evolve rather than prescribe a particular framework up front. At the moment it is based on 2 or 3 different types of activity but the income-earner remains consultancy.
L'innovation est un facteur d'évolution essentiel de tout projet d'entreprise.
Formation et accompagnement de femmes porteuses de projet d'entreprise, dans le cadre d'un centre d'entreprise et d'innovation.
Nous travaillons dans le secteur de la beauté (parfumerie, maquillage, cosmétiques, ...) et nous sélectionnons nos produits hors des grandes marques.
Les media, c'est un secteur particulier et en constante évolution, mais pas forcément innovant.
C'est un point sur lequel je dois vraiment travailler !
Il n'y a pas beaucoup d'entreprises de services comme la mienne en Europe, alors que la demande est assez élevée.

Vindt u dat uw onderneming of project innovatief is?

Commentaar
Ik probeer steeds nieuwe wegen te bewandelen.
Interim & Project Management - Financieel beheer.
Wij ontwikkelen nieuwe varianten van pannenkoeken met uitsluitend natuurlijke ingrediënten. We kijken wat de mogelijkheden zijn en maken daar nieuwe producten mee.
Ik gebruik mijn persoonlijke gaven en talenten in een wetenschappelijk ondersteunend kader.
Gezien de aard van onze diensten: bedrijftheater.
De wil om te groeien en te ontwikkelen is er wel. Maar om dit te combineren met kind(eren), huishouden, financiële zekerheid is dit geen sinecure.
Ik krijg niet de gelegenheid om innovatief te zijn!
Strategische toekomstoriëntatie voor bedrijven helpt hen innovatief te werken en op lange termijn. Sustainable future management is daar een garantie toe.
Door het verlenen van een dienstverlening die toch kenmerkend verder gaat dan een klassieke vastgoedbemiddeling naar projectontwikkelaars toe.
Ik tracht innovatief te zijn in mijn werk maar HR Consultancy bestaat en bestond voor ik er aan begon.
Lilith CVBA-SO levert professionele huishoudhulp... Alsof u het zelf deed in 9000 Gent. Door onze bewust gekozen kleinschaligheid kunnen onze klanten in vol vertrouwen tijd en energie vrijmaken voor andere belangrijke zaken. Ze kunnen de competenties van onze medewerksters economisch inzetten en hiervoor gewaardeerd worden. Samen kunnen we het takenpakket huishoudelijk werk maatschappelijk opwaarderen...
Onze missie: bijdragen aan een warme samenleving waarin individuen in verscheidenheid en gelijkwaardigheid ten volle open bloeien.

Etes-vous satisfaite d'avoir pris la décision de lancer votre propre affaire ou de devenir indépendante?

Commentaire
Il faut être folle en Belgique pour entreprendre! L'environnement n'est pas propice. Pas de prestige à la fonction. Pas de reconnaissance des autorités. Beaucoup de risques et pas assez de protection contrairement aux salariés ultra protégés.
Nous n'avons pas la sécurité d'emploi d'un employé et nous travaillons de très longues heures. Mais comme beaucoup de personnes dans la même situation, j'aime mon métier.
Les cotisations sociales sont trop lourdes.
Oui pour la satisfaction de mettre au travail et dans de bonnes conditions des profils difficiles. Non à cause des charges sociales parfois insurmontables.

Super contente pour la liberté de gestion de temps et d'initiatives, je regrette seulement de ne pas l'avoir fait plus tôt !
Malgré peu de support en interne (je développe le projet dans mon "temps libre"), le ROI intellectuel et humain est tel que je n'ai aucun regret.
Incertitude financière.
Je voulais rester libre de mon temps, l'organiser à ma manière, en ménageant notamment du temps pour suivre des formations ou pour les loisirs.
Trop cher.
L'idéal pour moi, au niveau de la gestion de mon temps et de mon organisation, vu que je m'occupe de mes enfants dont je suis la principale responsable. Aussi, je suis libre de mes choix. Ce modèle stimule ma créativité.
Le statut de femme au foyer m'a permis d'occuper de façon bénévole de nombreux postes à responsabilités tout en conservant une très grande autonomie de temps pour ma famille.
C'est ma seconde expérience: j'ai déjà travaillé comme indépendante entre 1986 et 1990, et ai dû changer de statut pour intégrer une grande société US. Cette fois-ci, je l'ai fait dans le cadre d'un réseau de façon à éviter l'isolement.
Aucune motivation et aucun appui de l'Etat, on se trouve avec beaucoup taxes à payer, sans avoir un délai de stabilisation salariale, c'est désespérant!
Démarrage lent mais très rayonnant !
Enfin libre, plus personne au-dessus de moi !
Très contente !
Pas évident de gagner sa vie...
Me permet d'allier flexibilité, contenu intéressant et meilleurs revenus financiers.
Grands échanges positifs humainement mais difficultés financières.
Je suis devenue indépendante à 30 ans, et j'ai créé mon entreprise à 40. C'était un rêve, je l'ai réalisé !
Oui pour la liberté que cela octroie. Non pour les conditions parfois injustes par rapport au statut de salariée en matière de maternité ou maladie. La Belgique applique des règles qui découragent de s'établir comme indépendant...
Phase de transition indispensable.
Aucun avantage et énormément de taxes.
Je fais comme je veux et je peux mieux organiser ma vie personnelle/professionnelle. J'ai beaucoup plus de contacts de tous les secteurs et je prends beaucoup plus de vacances !
Autonomie professionnelle et disparition de l'arbitraire lié aux grands patrons.
Les temps sont difficiles malgré la motivation ! Surtout quand on se lance seule !
Il m'arrive encore d'avoir des doutes car mon activité n'est pas encore suffisamment performante, mais je me suis donnée 2 à 3 ans pour confirmer mon choix.
Trop de charges de l'Etat.
Il y a bien des avantages à être indépendante, au niveau de l'autonomie par exemple. Mais il existe aussi beaucoup d'inconvénients, notamment au niveau de la solidarité santé et des retraites.
Réaliser quelque chose pour moi et rééquilibrer ma présence auprès de ma fille.
Pas toujours facile en début de projet de concilier mon statut d'indépendante et mon activité de salariée à titre principal, surtout en tant que cadre supérieur. Mais je suis contente d'avoir pris la décision et je compte bien aller plus loin.
Assumer et approfondir ma "vision" m'a permis de la développer et de rencontrer des personnes très intéressantes.
Je suis indépendante complémentaire, n'osant pas me lancer comme indépendante principale pour l'avoir déjà fait il y a quelques années et m'être épuisée pour finir mes fins de mois.
Aucun regret! Lancer son projet, c'est ouvrir son horizon vers de nouvelles expériences, se libérer de certaines chaînes, peut-être invisibles, de la vie en tant d'employé. C'est beaucoup de travail, mais une grande richesse en moments vécus.
Je fais ce que je veux, comme je veux et quand je veux et ce que je gagne est dans ma poche au lieu de celle de mon employeur.
It is the best way for me to operate independently. However, Belgian bureaucracy and the disadvantages for "independent" women in particular are a big turn off.
J'ai cru que mon activité se développerait davantage.
Ravie!

Un superbe challenge! Des contacts passionnants avec des gens très différents partageant les mêmes objectifs.
Yes, but the bureaucracy and the tax burden is much heavier than I thought (and I had gathered a lot of official advice beforehand too). It is very difficult to be innovative with all these burdens to carry.
Au départ, tout a très bien commencé. Depuis 2007, les affaires tournent moins bien car le marché est saturé en produits alimentaires.
C'est un projet très prenant... et passionnant. Mais cela reste toujours difficile d'équilibrer son projet d'entreprise et sa vie de famille.
Oui, même si souvent je me sens seule!
La progression est lente mais sûre après des débuts très difficiles !
La crise m'affecte beaucoup.
Je suis mon propre patron : liberté d'horaires, équilibre vie privée et professionnelle.
C'est la meilleure décision de ma vie.
Bémol : incertitude permanente quant aux revenus.
Beaucoup de stress financier et de tracas administratifs.
Je n'avais pas d'autres propositions à l'époque mais je suis convaincue que j'ai fait le bon choix.

Bent u tevreden van uw eigen bedrijf te hebben opgericht of zelfstandige te zijn geworden?

Commentaar
Ik kan veel flexibeler werken door zelf mijn ritme en werktijden te bepalen
Elke dag is een verrassing en elke dag leer je nieuwe dingen bij. De goede momenten en de slechte momenten ze houden elkaar in evenwicht.
Ik ben zeer tevreden over wat ik tot op heden heb opgezet maar het is tot op heden niet mogelijk om genoeg inkomen te genereren om ervan te kunnen leven. Ik ben als alleenstaande moeder opgestart in hoofdberoep maar ik na 2 jaar overgeschakeld naar zelfstandige in bijberoep.
Hoewel ik na het faillissement van het bedrijf van mijn vader gezworen had nooit zelfstandige te worden, ben ik nu een heel gelukkige zelfstandige.
De druk is ontzeten groot. Je wil overal 100% je best doen maar dat ligt misschien aan mezelf ook voor een stuk.
Ja, heel tevreden. Ik wou nooit tot de klasse van mensen behoren die op hun 52/55 op brugpensioen gaan.
Ik zou graag hogerop de ladder komen maar krijg de kans niet. Ik heb genoeg ervaring om aan boord te zijn maar niet genoeg know how om één schip te bouwen. Er is hier geen enkele vorm van ondersteuning.
Ruime persoonlijke ervaring en gelegenheid tot ruim netwerk uit te bouwen. Met de diensten die we leveren kunnen we echt invloed uitoefenen.
Nooit te oud. Goed en gezond bezig blijven. Kinderen helpen waar het kan. Dit is mijn keuze!
In Lilith kan ik al mijn competenties, ideeën en dromen aanwenden! Door de sterke missie en concept werkt het.
Het geeft meer vrijheid om je tijd in te delen en om je bezig te houden met de zaken die je echt belangrijk vindt.

Y a-t-il suffisamment de services d'aide permettant aux parents de continuer à travailler même après avoir fondé une famille?

Commentaire
Je ne vois aucun service existant. Crèche communale? Pas assez de place. Titres services? Seulement pour le ménage. Il faudrait un service de garde d'enfants (aller chercher à l'école, donner les bains, navettes pour le sport, etc.).

Il manque des structures qui puissent accueillir les enfants en dehors des heures et période scolaires. Les structures d'accueil manquent de souplesse. Le soir, le weekend, durant les vacances scolaires c'est trop souvent la débrouille.
Nous ne pouvons pas nous plaindre en Belgique (comparé aux Pays-Bas par exemple), mais j'ai eu l'immense chance de pouvoir compter sur mon partenaire... et ses enfants (famille recomposée) qui soutiennent mes projets.
Le fonctionnement des titres-services est une vraie catastrophe ! Les horaires des crèches et mères d'accueil sont peu adaptés.
Je ne suis pas encore maman, mais j'avoue que j'ai peur de l'être car je ne sais pas du tout comment je vais combiner mon statut d'indépendante avec mon rôle de mère.
Trop onéreux (pour moi), même si je comprends la rémunération demandée. Pas toujours adapté aux enfants.
Manque d'infrastructures.
Beaucoup de services mais chers.
Je ne pense pas que 'des services d'aide' puissent résoudre le problème, puisqu'ils sont toujours proposés dans le cadre d'un système rigide, et on a surtout besoin de flexibilité.
L'égalité hommes/femmes dans l'équilibre travail professionnel/vie privée est encore à gagner.
Je suis pour une revalorisation des allocations familiales.
Il n'y a pas assez des crèches et les horaires des entreprises ne sont pas flexibles pour concilier sa vie familiale.
Il n'y a rien pour les indépendants ! Même l'aide de la mutuelle pour garder les enfants malades est/était réservé aux employées.
Je suis anglaise donc, par rapport à la situation là-bas, je trouve que le système de soutien Belge (crèches, avant et après-école, possibilités de stages) formidable.
Je n'ai trouvé aucune aide structurée quand j'ai fondé une famille, excepté les aides que j'ai engagées et rémunérées.
Je n'ai pas d'enfants. Mais il me semble que les services proposés et leurs horaires, coûts... sont les mêmes pour tous. Le reste est affaire d'organisation avec sa famille ou ses proches.
Cette question ne s'applique plus à mon cas, j'ai fait ce choix car mes enfants sont maintenant autonomes et la vie d'indépendante est tout à fait conciliable avec notre vie de famille.
Manque crucial de modes de garde efficaces pour après crèche ou école, pour les 0-12
La Belgique est un pays d'après moi avec des services d'aide unique au monde. On n'a certainement pas à se plaindre!
Il faudrait plus de flexibilité d'horaires mais aussi des activités parascolaires de qualité à prix compétitifs et prenant en charge la logistique (transports, repas des enfants, etc.)
Le congé maternité est une aberration pour les indépendantes.
Ni pour indépendants, ni pour salariés.
M'étant renseignée sur la question, je suis d'avis qu'il y a assez de services d'aide. Toutefois le support de la famille (parents) reste indispensable !
Oui quand on habite dans une grande ville, moins à la campagne où il faut s'organiser autrement
J'ai attendu d'avoir des enfants majeurs pour me lancer.
Il y a des services d'aide qui ne sont pas communiqués !
Excellent service de garde-malades par la mutuelle, mais limité. Autres services insuffisants (aide pour les enfants, sortie d'école etc.). Limitation de l'utilisation de titre-services, pas d'utilisation possible pour garde d'enfants.
Les aides pour les indépendants sont insuffisantes.
C'est souvent cher et pas toujours adapté aux heures de travail des parents.
Les garderies ferment tôt, les moyens de transports sont insuffisants, et il faut combiner "faire le taxi" et le boulot.
Accueil extra scolaire déplorable ou alors extrêmement coûteux.
C'est là où le bât blesse. Difficile de gérer un enfant et un boulot d'indépendant, surtout quand on est séparé de son conjoint. Pas beaucoup de compréhension, manque d'initiatives extérieures, etc.
Difficulté de retour d'une expatriation après 3 ans, perte de son statut social.
Je n'ai pas encore d'enfants, mais j'ai peur le jour venu d'avoir moins de temps pour travailler et donc de gagner beaucoup moins.
Ce sont plutôt les mentalités et habitudes en entreprise qui doivent changer, comme le fait de placer les réunions dans les horaires qui conviennent mieux aux mères de famille.

Zijn er voldoende hulpdiensten om ouders toe te laten om verder te werken nadat ze een gezin hebben gesticht?

Commentaar
Na 6 jaar ervaring zijn de opvangmogelijkheden beperkt.
Naar mijn gevoel onvoldoende toereikend.
Crèche en naschoolse opvang tot 18u. Wij hebben ook privé-opvang (baby-sit) tot 18:30.
Borstvoeding geven terwijl je zelfstandig werkt is niet evident, ik had graag een beroep willen doen als "rechter hand" met ervaring om samen het schip te besturen. Ik heb gelukkig nog beroep kunnen doen op mijn ouders die de zaak 40 jaar geleden opgestart hebben, maar dat is wel zwaar voor hen, er is al zoveel veranderd ondertussen dat zij het ook niet allemaal meer kunnen.
Communicatie met gezinsleden, time management en quality time zowel privé als professioneel zijn mijn sleutelwoorden. Als uitgangspunt van de communicatie zijn respect voor eigenheid en evenwaardigheid onderling steeds mijn basiswaarden zowel in gezin als professioneel.
Schoolvakanties en ziektes blijven een hel om georganiseerd te krijgen voor de kinderen. Een evenwicht moet kunnen gevonden worden tussen quality time met de kinderen versus werktijd. Flexibele werkuren is daar een gedeeltelijke oplossing voor: je bent beschikbaar voor je kinderen tussen 4 en 8, en daarna kan je nog verder werken. Als je zelf je dag kan indelen, gaat alles al veel vlotter. Het is niet altijd evident als je voor een bedrijf werkt...
Flexibele kinder- en ouderopvang is onvoldoende; binding van tarieven aan inkomens is niet arbeidsbevorderend (men wordt "gestraft" wanneer men meer verdient) - nefast voor vrouwen. Huispersoneel wordt nog steeds langs alle kanten ontmoedigd ipv. aangemoedigd - het zou een hele opluchting zijn zelf je huispersoneel te kunnen aanwerven op een flexibele wijze.
Tekort aan plaatsen in kinderopvang kan je jou bedrijf kosten.
Hoe kan het dat een zelfstandige maar maximum 8 weken zwangerschapsverlof heeft terwijl een werknemer minimaal 14 weken nodig heeft voor haar gezondheid??!!
Crèche-uren zouden bijvoorbeeld ruimer mogen zijn. Opvang op zaterdag zou ook moeten kunnen. Goedkoper om iemand in dienst te nemen tijdens zwangerschap zodat je wat meer kan genieten van het moeder-zijn en je kind.
Zwangerschapsverlof is bvb. veel te kort voor zelfstandigen!
Geen eigen ervaring wegens geen kinderen.
Als zelfstandige kan je niet stoppen met werken omdat de financiële middelen er niet zijn. Ik heb elke keer jaloers naar vriendinnen gekeken die drie tot zes maanden thuis bleven met behoud van loon, terwijl ik wel drie maanden thuis bleef maar met enorm inkomensverlies en dan weer volle bak erin vliegen.
Ik heb er zelf geen last meer van maar ik zie het heel sterk bij jonge mensen.
Ik ben pas gestart als zelfstandige nadat mijn dochter emotioneel/financieel op eigen benen kon staan: het risico was dan voor mij alleen. (NB: ik ben een alleenstaande moeder en dus enige inkomensverstrekker) Ik denk dat vrouwen nog te vaak een keuze moeten maken tussen gezin en carrière. Concrete kwalitatieve kinderopvang mogelijkheden is een probleem. Het maatschappelijk gestuurd schuldgevoel is het grootste probleem!
In België is er een prachtig uitgebouwde kinderopvang tot het kind naar school gaat. Vanaf de kleuterklas echter beginnen de problemen. Opvang thuis is nog steeds het meest aangewezen, maar daar is geen officieel kader voor en dus gebeurt het meestal in de zwarte economie. Dat zou zeker soepeler moeten kunnen. Ook betaalbaar en flexibel vervoer (bvb. van en naar school) is belangrijk. Hulp in het huishouden is ook best ok met dienstencheques. Dat moet zeker behouden blijven.

Trouvez-vous utile qu'il existe des initiatives et services spécialement destinés aux femmes entrepreneuses?

Commentaire
Je suis contre les initiatives qui poussent l'entrepreneuriat au féminin. Par contre, je trouverais super de pouvoir entreprendre autrement du fait des contraintes familiales.
Uniquement pour Femmes, oui ! Mais il faut aussi des organismes mixtes...
Je n'en connais pas !
Quelles sont-elles?
A moins de considérer que la famille et la maison relèvent du domaine de la femme, les hommes ont les mêmes problèmes.
Le "gendermainstreaming" est à revendiquer en toute occasion.
Cela rejoint l'importance du réseau.
Ne fût-ce que pour le réseau.
Pour moi essentiellement dans ce qui peut nous rassurer quant à la garde de nos enfants. Je pense que beaucoup de femmes font le choix d'être indépendante pour avoir une plus grande flexibilité pour leurs enfants.
Je n'en connais pas en tout cas.
S'ils existent, personne ne m'en a informée.
Spécificités des femmes compte tenu des inégalités de genres.
Oui, pour leur permettre d'assurer à la fois leur rôle de mère et de femme active dans le monde de l'entreprise.
Je n'aime pas être considérée comme une femme qui a besoin de services spéciaux. Mais il est clair qu'un congé de maternité aussi long que pour les employés ou les pauses carrière pourraient être utiles.
Si on n'a pas un bon réseau/entourage, même sans enfants, c'est compliqué !
Surtout des services ayant une vision globale. Tout est fractionné. L'info salaire d'un côté, Onss d'un autre, avantages entrepreneur d'un autre, européen d'un autre, national d'un autre, communauté française d'un autre, etc.
Oui, comme AFFA du Crédal.
Oui, notamment sur les questions de leadership, teambuilding, place de la femme dans la société et certainement dans la réalisation de projets de développement autour d'instruments comme la microfinance.
Je trouverais très utile d'avoir un organisme qui communique toutes les possibilités pour venir indépendante en Belgique. Je devais chercher à droite et à gauche pour trouver la solution pour moi.
Non, je n'aime aucune forme de sexisme.
Trop peu de femme osent se lancer!
Oui, mais en tenant compte de la réalité et de la nécessité d'avoir aussi des services mixtes.
Il faut créer des relais et networking féminins!
Le soutien et la reconnaissance de ses pairs donne du courage et procure une assurance supplémentaire et bien utile.
Oui ! Par conviction et par définition. Parce que les hommes s'entraident automatiquement dans une optique win-win. J'ai l'impression que les femmes "mesurent" davantage, doutent davantage et font passer le ménage, la famille avant leur propre carrière.
Une fois de plus, si on passe un temps fou à chercher l'info, on la trouve, mais ça devrait être beaucoup plus accessible. D'autre part, il y a certainement moyen d'améliorer les initiatives, surtout en termes de formation et d'accompagnement.
Favoriser des contacts et un certain état d'esprit.
In the past I didn't think so - but actually only women understand women's pressures and what drives them.
Quand on est indépendant, ce n'est pas pour demander de l'aide ailleurs!
Oui, pour répondre aux réalités spécifiques de l'entrepreneuriat féminin.
Il y a beaucoup de d'articles dans la presse sur le sujet des femmes entrepreneuses, des blogs et des réseaux d'entraide informels mais rien à ma connaissance de structuré et spécifique pour les

femmes entrepreneuses.
Pour augmenter la confiance en elles, pour apprendre à gérer vie privée et professionnelle, pour s'imposer en tant que femme comme chef d'entreprise.
Il en faudrait plus, spécialement pour se permettre d'avoir un enfant.

Vindt u het nuttig dat er initiatieven en diensten zijn specifiek voorbehouden voor vrouwen?

Commentaar
Als ze aangepast zijn aan de specifieke noden van vrouwen wel. Indien het erom gaat om vrouwen zonder meer te bevoordelen vind ik dit niet correct.
Vrouwen denken nu eenmaal anders dan mannen.
Ik vind de input van vrouwen in de maatschappij en het zakenleven in het bijzonder zeer nuttig voor zowel de persoonlijke ontwikkeling van de vrouw als voor de evolutie. Via netwerking met vrouwen ervaar ikzelf een grote solidariteit en houd ik voeling met de noden van de vrouw. Professioneel geef ik counseling aan zowel mannen als vrouwen en adviseer ik hoe de mens zichzelf kan ontplooien.
Eigenlijk zouden die diensten en initiatieven er niet moeten zijn specifiek voor vrouwen want dat is eigenlijk 'erkennen' dat vrouwen nog steeds een minderheidsgroep zijn, wat helaas waar is.
Waarom voorbehouden voor vrouwen? Mannen zijn net zo goed vaders! Initiatieven die kinderopvang mogelijk maken staan los van het man/vrouw zijn, lijkt mij. Anderzijds moet je ook weten waar je aan begint als je kinderen wil : je moet voor het ouderschap kunnen gaan, en de kinderen de tijd en de opvoeding geven waar ze recht op hebben.
ik specialiseer in het leveren van communicatie advies gericht op bedrijven die specifiek hun vrouwelijke klanten willen bereiken! (www.musecommunication.com)
Eerder voor moeders dan voor vrouwen. Kinderloze vrouwen hebben geen specifieke diensten nodig anders dan mannen. Hetzelfde geldt trouwens voor zelfstandige papa's die gelijk zorg dragen voor hun kinderen, ook zij kunnen ondersteuning gebruiken.
ik ben voorstandster van diversiteit - verschillende invalshoek maken het geheel "rijker"
Om vrouwen te stimuleren hun eigen dromen te dromen en te realiseren... zonder schuldgevoel.
Liever initiatieven die interessant zijn voor vrouwen én mannen anders is het alsof vrouwen een probleem hebben.

Avez-vous été accompagnée pour le lancement de votre entreprise?

Si oui, par qui?
professionnellement par ma belle-famille
BECI
ID
mon compagnon
guichet d'entreprise
Chambre de commerce, ABE, EPFC, Céraction
Brusoc
business center
fond de participation
reseau diane
avocat, conseiller
de maniere informelle par des amis
ce n'était pas utile
réseaux professionnel
Sponsor

Bep et Formatpme
chambre de commerce de BXL
Par Mon avocat
ICHEC PME
Comptable
Ceraction
Azimut
Azimut
design innovation, job in, adl enghien
oncle entrepreneur
Boekhouder
Iles et Debuut
Réseau
guichet d'entreprise forem
Solvay Business School
conseiller fiscal
Job'in
réseau Diane UCM
une asbl
partenaires business
job in
partenaire
Comptable
un coach
Coopérative d'activité Debuut
Partenaire business
BECI
par nos clients
mon fiscaliste
guichet entreprises, amis
my accountant
Collaborateurs
Mon partenaire
Non
IFAPME Wavre
Partenaire
Job'In
Mentor
conseil fiscal & en management
mon conjoint
Par la marque
conjoint, enfants
centre dansaert
Conjoint
Fond de participation
comptoir des entrepreneurs
BECI
Job'in Azimut
Fiscaliste
Comptable fiscaliste
Ceraction
Ceraction

Comptable

Heeft u begeleiding genoten bij de opstart van uw onderneming?

Indien ja, door wie?
Partner
Een leeraar
Fiscaliste
Boekhouder, bank.
Unizo, maar dat stelde niets voor.
Unizo.
VOKA.
Gusto, activiteitencoöperatie.
Agentschap ondernemen.
Collega/Kruispuntbank.
Business school.
Toerisme oost vlaanderen.
Een opstartende vennoot.
Unizo nadat ik lid werd.
Fiscalist.
Unizo.
NFTE en Febecoop Adviesbureau (lokaal Startcentrum niet geïnteresseerd)

Faites-vous partie d'un réseau mixte d'entrepreneurs?

Si oui, lequel?
beci, arc, optimistan,
un cabinet d'avocats
WLBA
CCINAMUR
CCI BW, UWE
Variee
Cercle de Wallonie
APM
Groupes LinkedIn, entre autres
positive entrepreneurs kauri
infopole, fce, new, atelier des femmes, ...
ABPM
Solvay alumni
AME
LINKEDIN
Plusieurs
British Chamber of Commerce in Belgium
CCI, ...
instituts professionnels
VOKA
RAFA
BECI starters
FEBELMAR fédératon études
learning consortium
Linked-In

Groupe Innover&entreprendre de l'ESCP Paris
HUB Brussels
CCI et UWE
chambre de commerce
Club Entrepreneurs Solvay Alumni
BECI
EBBF / The HUB
Chambre de commerce du Brabant
Cci
VKW, Unizo, LinkedIn
BECI
axe 425
LinkedIn
réseau informel
BECI
pas membre officiel mais je regarde l'APM
Club des entrepreneurs de Barcelone

Maakt u deel uit van een netwerk van gemengde ondernemers?

Indien ja, welk?
Professioneel netwerk IBR.
Voka.
Plato van VOKA.
Unizo.
Unizo.
Unizo, Vepec, VOV.
VOKA.
VKW, VOKA, UNIZO, club De Warande.
JCI, VOV.
Voka, De warande.
Unizo.
Online netwerken is heel belangrijk voor mijn business.
VMA; VKW.
Verschillende uitgeprobeerd, weinig aansluiting, nu hoopvolle deelname aan Belgian Positive Entrepreneurs.
Unizo.

Faites-vous partie d'un réseau féminin d'entrepreneuses?

Si oui, lequel?
diane, jump, FCEB,
mais j'aimerais en joindre un
Markant
JUMP
DIANE,
Club L, Jump
UCM – Diane
Diane
Jump
Diane (UCM)

Jump
fce, atelier des femmes
Diane
Diane
Club L International
Jump
Diane
JUMP
Diane
JUMP
Diane
parfois (Diane)
FAR
Diane (UCM) - je participe à certaines activités mais ne suis pas membre
FAR, diane
RAFA
Diane
FAR
mais j'aimerais beaucoup en faire partie ..
FAR
JUMP (pas encore)
JUMP
FAR
Jump, PWI
Jump
Femmes Leaders Europe
PWI
JUMP
forum jump
Méridienne
FCE
Markant, Artemis,
Diane, FAR
FCE
Diane
Jump
réseau informel
Groupe L Int'l
Diane & Vega
je suis cependant le blog Jump
Ateliers des femmes
Diane (UCM)
BPW
réseau d'amies, non officiel
JUMP

Maakt u deel uit van een netwerk van vrouwelijke ondernemers?

Indien ja, welk?
Vereniging vrouwelijke bedrijfsleider
Markant, Warande

Ivonne van VOKA
VVB
Mabizz
markant
Mabizz
Markant
Markant - Mabizz; serviceclub
JUMP
Markant
Artemis, Fresh
fce
JUMP for woman.
via Unizo van Mabiz
artemis, VVb; PWI; Femco fresh
BPW
Probeerde Markant uit maar voelde me daar niet thuis
artemis
Sofia

Remarques et suggestions

Remarques et suggestions
Le plus important serait un véritable soutien pour les enfants (suivi scolaire, garde d'enfants en cas de maladie, etc.).
La discrimination positive : oui dans le sens où elle protège le ménage (les enfants), mais pas en vue de favoriser la femme entrepreneuse par rapport à l'homme qui entreprend. Un travail de fond est à faire pour permettre aux femmes de négocier au même titre qu'un homme (je pense surtout aux banques et institutions officielles). L'attitude à un certain niveau se teinte de paternalisme de mauvais aloi et d'un type de protectionnisme qui paralyse. Mettre en avant les initiatives féminines qui se couronnent de succès est une option à suivre. A mettre sous le regard bienveillant des 'captains of industry'...
Un soutien, tactique et financier aux femmes en famille monoparentale pour les aider à garder leur statut d'indépendant!
Pourquoi différencier femmes et hommes? Ne devrait-on pas éduquer à plus d'égalité, dans les mentalités et éduquer les hommes à prendre en charge et à assumer leur responsabilité (surtout, pas seulement financière!), ainsi que les femmes à accepter de déléguer au sein de la famille? Je trouve réducteur et "malsain" pour l'image de la femme, les initiatives telles que "la journée de la femme" ou les récompenses ou événements destinées uniquement aux femmes.
Ce que je souhaite, c'est qu'on laisse à chaque femme la possibilité de choisir, en l'aidant financièrement et par une reconnaissance sociale, d'arrêter momentanément de travailler pour prendre soin de son couple et de sa famille, d'avoir les enfants qu'elle souhaite et de les éduquer, et faire dans le temps qui lui reste le bénévolat dont a besoin tout le secteur associatif et du "care". Peut-être est-il temps de faire un mix du passé et du présent. On ne rejette rien, on veut tout, mais successivement pour ne pas tout perdre. Peu de métiers autorisent ce genre d'interruption. Il vaut mieux être bien dans ses baskets côté famille et côté santé pour reprendre son travail, que d'être épuisé physiquement et torturé par les échecs familiaux ou autres. Déprime et dépression, chômage et suicide, divorces et enfants en perdition, les statistiques ne manquent pas pour montrer l'échec d'une politique toute centrée sur le travail des femmes. Il faut continuer à avancer.
On commence une activité qui au départ n'est pas rentable et tout suite on reçoit beaucoup de factures et de taxes à payer ! C'est vraiment démotivant!
Sans une refonte majeure du système social qui minimise la différence entre l'employé et l'indépendant, je ne pense pas qu'on puisse promouvoir l'esprit d'entreprise'. Si un jeune ne souhaite pas devenir un employé, je lui conseillerais de s'installer ailleurs plutôt que de devenir indépendant en Belgique.
Oui à la parité hommes/femmes à tous les postes de décisions.

Le soutien scolaire est difficile à déléguer. J'ose moins prendre de risques financiers qu'un homme, je suis trop prudente par rapport à ce que je gagne, je n'ose pas trop investir. Est-ce typiquement féminin? Il est également vrai que les contrôleurs fisc et tva sont plutôt de genre masculin...
Il faudrait alléger les taxes et donner des facilités aux "entrepreneuses" qui essaient de travailler, sans se faire assister par le chômage, plutôt que de les enfoncer par des charges trop lourdes.
Etre une femme n'est pas un "handicap, donc il ne faut pas trop stigmatiser le fait que l'on en soit une. Mais quelques aides sont toujours bonnes à recevoir car on est femme d'affaire et maman et, etc. Je suis lasse de toutes ces responsabilités à assumer chaque jour, chaque heure (votre sondage tombe à pic!). Je ne vois pas de bord où me tenir quelques instants pour ne pas couler.
Manque de soutiens structurels et ponctuels alternatifs tenant compte de la notion de genre, des spécificités liées aux situations des femmes et des hommes. Les stéréotypes véhiculés dans la société fonctionnent comme des freins. Il faut construire des solutions ad hoc et non pas héritées des principes mis en œuvre par des organisations marchandes majoritairement gérées par des hommes.
A travail égal, obtenir un salaire égal à celui des hommes. Obtenir une disponibilité des conjoints dans la gestion de la vie quotidienne des enfants (maladies, fêtes scolaires, etc.)
Ne pas oublier la notion de "personnalité et "caractère", quel que soit le statut ou le sexe!
Toutes les propositions me semblent excellentes, en fonction des nécessités propres à chacune.
Très belle initiative!
Il ne faut pas uniquement axer l'entrepreneuriat des femmes sur des aides financières et logistiques. De nombreux facteurs intangibles interviennent dans le lancement et la réussite d'une affaire. Il faut les faire découvrir et les renforcer chez les femmes. Il faut renforcer la confiance des femmes à pouvoir entreprendre de la même façon que le font les hommes. Il y a toute une histoire des droits dérivés des hommes à changer et il faut que "le prince charmant" sur qui l'on s'appuie dans la vie ou par qui l'on se protège, cesse d'exister dans la tête des femmes, afin qu'elles deviennent conscientes de leurs propres capacités à faire face à leur existence professionnelle.
Je souhaite éviter toute discrimination par rapport aux hommes et soutenir la mixité des genres. Je suis pour le slogan suivant : "traitez nous différemment, mais de manière égale".
Les propositions stigmatisant un genre ne sont pas très intéressantes. Pourquoi faut-il un soutien particulier ou une assurance faillite différente parce qu'on est une femme? Sauf si on y met un contenu particulier et qu'on le justifie objectivement.
Attention, ne déléguons pas complètement l'éducation et le soin de nos enfants... Quels garde-fous pour ne pas tomber dans l'excès de la Business Woman ?
L'envie d'entreprendre en Belgique serait beaucoup plus forte si une série de "filets" étaient mis en place. L'aspect "risque" dans la conjoncture actuelle représente un des freins les plus importants pour l'entrepreneuriat au féminin.
Indépendante = non dépendante. Je pense qu'il faut surtout travailler les mentalités : se prendre en main. Et pas tellement coacher, chouchouter, accompagner, materner...
Favoriser trop les femmes, leur donner un soutien financier revient à remettre en doute leur compétence à s'en sortir par elles-mêmes, à les stigmatiser comme "assistées" et à en faire de fausses entrepreneuses. J'apprécie le microcrédit qui fournit un tremplin, qui octroie un prêt à taille humaine et aide réellement la femme entrepreneuse. Le microcrédit fonctionne impeccablement en Asie et en Afrique pour les femmes, alors pourquoi pas en Europe ?
Les indépendantes ont besoin de plus de conseils en termes d'assurances.
I don't understand the objectives well enough for things like "pension for women" - I don't see the difference so there is a need for them to be explained.
Pourquoi tous ces produits' spécifiques aux femmes? Restons dans le cadre de l'égalité !
Beaucoup de gens autour de moi travaillent sous statut d'indépendant en personne physique et n'ont guère droit à des subsides ou autres.
Point 2, très important, on paie un maximum de cotisations sociales pour avoir un congé de maternité ridicule (et taxé de surcroît à 50%). Les chômeuses, elles, ont leurs 15 semaines de congé de maternité, et ne contribuent absolument pas à la croissance économique du pays.
Je suis en train de créer une "maison alternative" pour l'éducation des enfants - une sorte d'école à domicile mais ensemble avec des parents, dans un lieu commun, ce qui permettra aux parents de s'occuper de leurs enfants mais aussi de travailler et de s'épanouir dans leurs projets personnels
Bonne chance et merci d'être là !
Merci pour ces initiatives !
Bonne enquête, je lirai les résultats avec plaisir !

<p>Je ne vois pas toujours la nécessité d'établir une différence entre hommes et femmes, sauf pour les enfants. La ségrégation est beaucoup plus forte au sein des entreprises. En tant qu'indépendant, c'est surtout la valeur de la personne et sa capacité à travailler qui font la différence. Pas le genre.</p> <p>Les formations devraient se tenir les soirs ou week-end, et être moins onéreuses.</p>

Opmerkingen en suggesties

Opmerkingen en suggesties
Het is vooral belangrijk dat de vrouw naar evenwaardigheid wordt geschat. Het is niet zo dat zij moet evolueren naar overwaardering. Dat zou een grote valkuil zijn.
Een gezonde maatschappij beoogt een harmonisch samengaan tussen mannen en vrouwen.
Nogmaals zwangerschapsverlof in B is slecht!
ik heb geen kinderen dus vragen met betrekking daarop zijn niet van toepassing.
Belangrijkst : hulp bij toetsen en degelijk uitwerken eigen businessidee.
Moet goed zijn (geldt voor iedere ondernemer in spe, man of vrouw).
Mijn idee 'staat' van bij de start (blijkt ook na bijna 5 jaar vruchtbare werking). Toch kreeg ik vooral onbegrip en zelfs tegenwerking. Ook vandaag nog.
Wanneer ik u antwoord dat ik geen hulp heb gekregen van een Business Angel komt dit enkel omdat ik dit toen probeerde via de Vlerick School en het moment toen nog niet rijp was. Vandaag zou ik waarschijnlijk veel meer mogelijkheden hebben gehad dan 10 jaar geleden. Er is dus een gunstige wending.
Er mogen absoluut veel meer initiatieven zijn die startende ondernemers ondersteunen, ook van overheidswege zoals startmaatregelen, subsidies enz. Maar voor mij hoeven die niet zo specifiek enkel op vrouwen gericht te zijn. Ik vrees dat je je hierdoor een beetje als "duts die toch wel een extra zetje nodig heeft" opstelt.
De Vliegende ondernemer en de schoolhulp zouden evenzeer voor mannen als voor vrouwen mogen gelden.
Kinderopvang en ouderschapsverlof vallen meestal op de moeder, vandaar dat extra hulp daar zeker van pas kan komen.
Volgens mij is het absoluut niet haalbaar om als zelfstandige zich evenveel verlof toe te eigenen als een loontrekkende.
Ik ben al 20 jaar zelfstandige en 20 jaar bezig met mijn reclamebureau. Ik ben 23 jaar getrouwd en wij hebben 3 kinderen van 19, 17 en 13. Na de bevalling was ik na 14 dagen terug aan de slag. Ik zeg altijd dat ik mijn kinderen tussen de soep en de patatten heb gekregen, en ik heb het overleefd. Maar een beetje rust na de bevalling zou deugd gedaan hebben, zeker met de borstvoeding en het opstaan 's nachts. Bij een eerste kind is dit nog te doen, maar bij een tweede en een derde is dit zeer zwaar. Gelukkig heb ik enorm veel steun en hulp gekregen van mijn mama, die altijd bereid was om te helpen en waar mijn drie kinderen fulltime naartoe konden voor ze naar school gingen. Dit was een enorme hulp, heel belangrijk en enorm waardevol voor de opvoeding van mijn kinderen.